

MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL

DE

Nouvelles Historiques , Politiques,
Litteraires & Curieuses

Mars 1733.



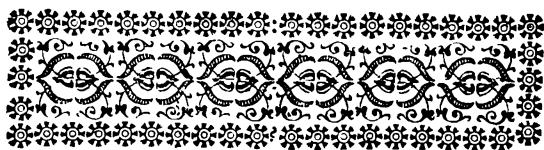
A NEUFCHATEL.

Chez JONAS GEORGE Galandre.
M. DCC. XXXIII.
Avec Approbation.



A V I S.

*L'Adresse du Mercure Suisse , est au
Sr. Daniel Wavre à Neûchâtel : On
pourra lui adresser franco , les Pièces
que l'on souhaitera d'y faire inserer.
Le prix de la souscription est six Li-
vres tournois par année , argent de
Neûchâtel.*



MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL DE NOUVELLES
HISTORIQUES, POLITIQUES,
LITTERAIRES ET
CURIEUSES.

Mars 1733.



*NOUVELLES HISTORIQUES
ET POLITIQUES.*

ALLEMAGNE.

VIENNE. La Cour Impériale attentive à tout ce qui se passe en Pologne, cherche à balancer les Négociations de Mr. le Marquis de Moni, Ambassadeur de France, qui se donne tous les mouvements imaginables en faveur

A 2

du

du Roy Stanislas. Dans cette vuë S. M. I. a fait passer depuis peu 50. mille Ducats à Varsovie , & Elle a donné des ordres pour assembler un Corps de Troupes de 13. mille hommes sur les frontières de cette République ; Ce qui joint aux Troupes qui sont en Bohême & en Moravie, pourroit composer en peu de tems une Armée qui agiroit dans le besoin. L'Empereur persiste dans le dessein de favoriser de tout son pouvoir l'Electeur de Saxe à la prochaine Election d'un Roy de Pologne ; & S. M. I. espère que d'un autre côté, ce Prince, qui est si étroitement allié avec Elle , entrera dans les vuës & les Intérêts de l'Auguste Maison d'Autriche. S. A. R. & E. a écrit à S. M. I. en des termes qui confirment ces espérances , & les Instructions du Comte de Schonbeck , qui est attendu icy en qualité de Ministre de Saxe , y sont parfaitement conformes.

La Serenissime Archi-Duchesse Marie Thèrese , fille ainée de l'Empereur , a été attaquée de la rougeole , sur la fin du mois dernier , & Elle en a été très indisposée. S. A. R. de Lorraine partit le 23. pour Presbourg & le jeune Prince

Prince de Savoye est auffi allé joindre son Régiment en Hongrie.

On a envoyé 350. Recrues en Lombardie pour le Régiment de Bareith: Celui du Prince Fredric de Wirtenberg Cuirassiers, a reçu ordre de s'y rendre aussi, de même que quelques autres Troupes. Une partie s'approcheront des Etats de Sardaigne, pour se joindre en cas de besoin à celles de ce Royaume; Et un autre Corps considerable se cantonnera aux environs des Etats de Parme & de Plaisance. Tout cela marque encore une situation critique, & denote que les demêlés entre les Cours de Vienne & de Seville, à l'occasion du Titre de Grand Prince de Toscane, ne sont pas terminés.

On fait des préparatifs pour le Voyage de l'Empereur à Carlesbadt; S. M. I. verra en passant le Camp que l'on forme en Silesie, & déjà les troupes qui y sont destinées, sont actuellement en marche.

Le Colonel Donax, Célèbre Ingénieur, a présenté au Prince Eugène de Savoye, un Plan pour bâtir une nouvelle forteresse en Croatie sur les Frontières
de

de Turquie. Le Plan a été approuvé & on doit travailler incessamment à cette forteresse.

L'Empereur a deferé au Cercle de Suabe, par un Rescrit du 13. du passé, la Commission d'examiner & de terminer à l'amiable les différens survenus depuis peu entre le Comte de Hohenzollern & ses Sujets.

BERLIN Le 20. du mois passé S. M. & le Prince Royal arrivèrent en cette Ville, venans de Brunsvik, fort satisfaits des honneurs qui leur ont été faits & des plaisirs qu'on leur a procuré. Depuis S. M. s'est trouvée fort incommodée de la goutte, jusques au commencement de ce mois qu'étant rétablie de cette attaque, Elle s'est renduë le 5. à Potsdam.

On fait de grands Préparatifs pour les mariages qui doivent se célébrer: Célui du Prince Royal, avec la Princesse Elizabeth de Bevern, sera solennisé le 12. Juin. à Saltzdahl, Maison de Plaisance à une lieuë de Brunsvick, où la Reine assistera aussi. La Cérémonie des Nôces du Prince Charles de Bevern avec la Princesse Philippine-Charlotte de Prusse, se

se fera en cette Ville le 1. Juillet prochain.

Le Baron de Ginckel, Ministre des Etats Generaux, a eu l'honneur de présenter au Roy, un Mémoire de ses Principaux, à l'occasion des troubles survenus. Les Négociations des Puissances qui se sont entremises pour empêcher une Rupture, ont été si heureuses, que S. M. a consenti à l'élargissement des Officiers Hollandois arrêtés par représailles, & assuré même le Ministre de L. H. P. qu'Elle vouloit vivre en bonne intelligence avec les Etats Generaux. On ne fait pas précisément les Articles de l'Accommodement; mais on dit que les soldats sujets du Roy, qui étoient au service d'Hollande, & que S. M. avoit fait arrêter en représailles, ne retourneront pas au service de L. H. P. Il y a pourtant, tout lieu de croire que ce fâcheux démêlé n'aura pas de suite; mais que la bonne harmonie entre le Roy & les Etats Generaux sera parfaitement rétablie.

BRUNSWIK. La Cour a été très brillante pendant la foire & les divertissemens ont été portés au plus haut point pendant

pendant le séjour que le Roy de Prusse & le Prince Royal ont fait en cette Ville. S. M. a fait connoître qu'Elle en étoit très satisfaitte, & à son départ, Elle a laissé des marques de sa Generosité, en faisant distribuër 600. Ducats aux Chefs de Cuisine & autres Officiers du Duc régnant, & 20. Ducats aux deux porteurs de Chaise. Ce Monarque s'est fait admirer en cette Ville par ses manières gracieuses & par son affabilité; Et le Prince Royal, en captivant tous les cœurs, y a laissé de sa Personne les Idées les plus avantageuses. Les derniers Adieux que S. A. R. fit à la Princesse sa Fiancée, furent très touchans, & l'on a remarqué, dans les sentimens de ces Hauts & Illustres Epoux, une tendresse & une estime réciproque.

DRESDE. Nôtre Nouvel Electeur & son Auguste Epouse, ont été très affligés de la mort du Roy de Glorieuse Mémoire, & la Cour & la Ville ont pris également part à leur tristesse. On a eu beaucoup de peine de faire recevoir quelques consolations à S. A. E. Le Baron de Lövendahl, Grand Maréchal de la Cour, & les principaux Ministres

nistres ont apporté tous leurs soins pour moderer sa juste douleur, & à leurs sollicitations, ce Prince consentit d'aller le 10. du passé faire en Carosse un tour de promenade au Grand Jardin. Il y eût une grande affluence de monde, qui s'empres- sa d'aller voir passer leur nouveau Souve- rain, & l'on fut extrêmement surpris de remarquer le changement que le chagrin avoit apporté sur son visage en si peu de jours.

Le Comte de Mouszinski Trésorier de la Couronne qui étoit venu pour informer S. A. E. de tout ce qui s'é- toit passé à la mort du Roy; se dispose à partir pour retourner à Var- sovie, muni d'amples Instructions, tou- chant la conduite qu'on doit tenir dans la conjoncture délicate où se trouvent aujourd'hui les interêts de S. A. E. en Pologne.

Le 15. du passé le Comte de Zeltner, Grand Maître de la Cuisine de la Cou- ronne, arriva en cette Ville en quali- té de Député de la République de Po- logne, chargé de Compliments de Condoléance pour S. A. E. sur la mort
B du

du Roy son Père ; Ce Ministre remit à ce Prince , de la part du Primat & du Senat du Royaume une Lettre extrêmement touchante. On lui fit un accueil des plus gracieux & des plus distingués, & on voulut le gratifier de Magnifiques présents , mais on assûre qu'il s'est excusé de les recevoir. Il s'en retourna le 30. du mois dernier.

Le Serenissime Eleûteur nôtre Souverain , a fait partir divers Ministres pour aller notifier , la mort de S. M. aux principales Cours de l'Europe. S. A. E. a congédié tous les Grands Grenadiers Polonois de la Garde du feu Roy , en leur faisant distribuer à chacun une somme d'argent pour s'en retourner chez eux.

Le Chevalier de Brühl , Ministre & favori du Roy Auguste , arriva de Varsovie en cette Ville le 24. du passé. La Cour est très contente de sa conduite en Pologne. Dès que S. M. eût les yeux fermés ; Ce Seigneur mit en sûreté plusieurs papiers de la dernière conséquence , aussi bien que le Superbe habit du Roy à boutons de Diamants & autres Bijoux ,

Bijoux, qui ont été rapportés icy par le Comte de Mouszinski. L. A. E. sont tellement satisfaites de tout ce que Mr. De-Brühl a fait dans cette conjoncture délicate, qu'Elles l'ont honoré de la plus gracieuse réception & nommé Ministre d'Etat pour le Département des affaires Domestiques.

L. A. R. partirent le 25. Fevrier pour Mauricebourg, & le 26. l'Electeur se rendit près de Pillnitz, pour recevoir le Serment de fidélité des Gardes du Corps, qui y étoient assemblées pour cette Cérémonie. Ce qui s'exécuta avec de fréquentes Acclamations & cris de Vive S. A. R. Ce Prince se concille de plus en plus l'Amour de ses Sujets, par sa grande douceur & par ses Vertus Royales.

Le Comte Maurice de Saxe, fils naturel du Roy Auguste, a été pourvu d'une Pension, en place du Bailliage de Taulenberg, que S. M. lui avoit donné. La Duchesse d'Holstein, née Comtesse d'Orzelska, fille naturelle du Roy, a quitté le Palais Royal par ordre de l'Electeur. Cette Princesse a aussi rendu les bijoux que S. M. lui avoit prêtés pour briller durant le Carnaval; & la Cour

a discontinué de fournir à cette Duchesse la dépense de sa Table qui montoit par année à 39700. Ecus ; mais S. A. E. lui assignera une Pension convenable. On ne parle pas d'en donner une à la Comtesse de Billinska sa Sœur , parce qu'Elle a déjà eü du défunt Monarque un Capital considerable. On se propose de faire des recherches contre ceux qui ont eu le maniment des finances sous le précédent Gouvernement. La Maison du feu Roy , vient à petites Journées de Varlovie en cette Ville; Elle consiste en 600. Personnes dans 150 Chariots , escortés par le Corps de Ulans. Les Partisans de S. A. R. & E. en Pologne augmentent tous les jours.

P O L O G N E.

VARSOVIE. Le Senat ayant fait annoncer au Peuple le 3. du passé la mort du Roy Auguste, au son des Cloches, des Trompettes & des Timbales; l'Inter-règne commença seulement ce jour là. En conséquence, les Senateurs & les Principaux Officiers de la République s'assemblerent chez l'Archevêque de Gnesne
Primat

Primat, & l'on délibéra sur les mesures que l'on devoit prendre à l'occasion de cet Evénement: Il fut résolu, que la Diette assemblée extraordinairement, se separeroit; Qu'on notifieroit la mort du Roi à tous les Palatinats par des Lettres circulaires: Qu'on feroit la même Notification à toutes les Cours Etrangères: Qu'on fixeroit au 1. de Mai la Convocation de la Noblesse pour la tenuë de la Diette à cheval: Qu'on renforceroit les Garnisons des Places Frontières du Royaume: Que le Grand Maréchal de la Couronne, régleroit la dépense pour les Obsèques du feu Roy, qui doivent être magnifiques: Et enfin, que les *Jura Patronatûs Regia* seroient conservés en l'état où ils sont aujourd'huy. Le 4. le Corps du Roi, qui avoit été embaumé, fut exposé sur un Superbe Lit de parade; & l'on publia une Défense, sous peine de mort, d'inquiéter ou de faire aucun tort à qui que ce fut de la Maison du Défunt Monarque, ni même à aucun Saxon. Ce qui a été religieusement observé: Toutes choses s'étant passées avec beaucoup de tranquillité. Le 18. Fevrier toute la Maison du feu Roy partit de cette Ville

Ville pour retourner en Saxe; Elle fut escortée par 2000. hommes des Troupes de la Couronne, en vuë de les garantir de toute insulte.

La lettre Circulaire que le Primat a expédié aux Palatinats & Communautés de la République, pour leur notifier la mort du Roy, est remplie de sentiments de reconnoissance pour le Gouvernement & la Mémoire de ce Monarque, qui étoit véritablement, dit-il, *Princeps munificus & magnificus*. Il ajoute, parlant de son zèle pour le bien public, qu'il est décédé au milieu d'eux, en travaillant pour la Patrie, à laquelle il a toujours sacrifié sa Santé & enfin sa Vie. On rend plus de Justice à ce Grand Prince après sa mort, que l'on n'a fait de son vivant: Nonobstant ses bonnes Intentions pour la République, il n'a pû s'attirer la confiance des Polonois, qui présumoient toujours que S. M. recherchoit d'assurer la succession du Trône au Prince Royal. Toutes ces Idées sont éfacées & ont fait place aux sentiments de gratitude pour la magnanimité de ce Monarque & pour son attention continuelle au Bien de la République. Ces favorables dispositi-

dispositions réjaillissent sur l'Eleſteur de Saxe, dont les Partifans ſ'accroiffent de jour en jour. Dans un Grand Repas que l'Archevêque de Gneſne donna à plufieurs des Premiers Seigneurs du Royaume ; L'un d'entr'eux , ayant pris un verre , dit d'un ton animé : *Vivent tout ceux qui tiennent le parti de Saxe.* Surquoy le Primat répondit. *Pas ſi vite, Monſr. pas ſi vite s. v. p. nous n'y ſommes pas encore.* N'importe , repliqua ce Zélé Sr. *Je laifferai aller les choſes où la pluralité des Voix voudra les conduire ; mais je déclare & je proteſte que je ſuis & ſerai toujours bon Saxon.* Le renommé Prince Lubomirski , connu ſous le nom de Prince Boiteux , qui eſt l'un des aspirans à la Couronne , ſ'eſt auſſi expliqué en ces termes dans une nombreuſe aſſemblée: *Quand il ſ'agira de voter , & qu'il ſera queſtion de faire tomber le choix ſur quelqu'un de la Nation , ce ſera à moy même que je*
don-

donnerai mon suffrage ; mais au cas que je ne réussisse pas , ce sera à l'Electeur de Saxe que je le donnerai : Je soutiendrai ce Prince de toutes mes forces ; & mes Troupes , aussi bien que mes Trésors seront à son Service. Ce Seigneur , qui est le plus Puissant du Royaume , entrainera bien des suffrages , & l'on dit qu'il y a plusieurs Membres distingués dans le Senat qui épousent le même parti.

D'un autre côté , Mr. le Marquis de Monti , employe avec beaucoup de Zèle toute sa capacité dans les Négociations , pour avancer les Interêts du Roy Stanislas & lui acquérir des Créatures. Cèt habile Ministre a journellement de longs entretiens avec le Primat & les Magnats ; & l'on assure que la faction de ce Monarque est très considérable ; S. M. T. C. employant son Autorité , son Credit , ses Alliés , & népargnant aucune dépense pour faire remonter ce Prince sur un Trône , qu'il n'a jamais abdiqué , & que l'on prétend devoir lui appartenir , sans qu'il fut nécessaire d'une

nou-

nouvelle Election, contre laquelle Mr. De-Monti a fait ses Protestations, qui ont été remises au Primat.

Les Evêques du Royaume continuent à célébrer plusieurs Services pour le feu Roy, dans la Chapelle Royale du Château, où le Corps de ce Prince fut transporté le 9. avec beaucoup de Pompe. Il est exposé sur une Estrade de 5. Degrés garnis de Velours à franges d'or & revêtu des habits Royaux. Sa tête, ornée d'une Couronne d'or, repose sur un Carreau de Velours à franges d'or: Le Sceptre & le Globe sont aux pieds sur deux pareils Carreaux: Aux deux côtés de l'Estrade, il y a des Autels, où l'on dit tous les jours des Messes pour le repos de l'ame de S. M. Les Religieux de cette Ville vont aussi y reciter l'Office des Morts depuis 2. heures après midy jusques à 7. heures du soir.

Le Nonce Apostolique, a remis au Primat, un Bref de sa Sainteté, dans lequel Elle exhorte ce Prélat à employer tous ses soins pour conserver dans le Royaume la Paix & l'Union, & lui recommande de faire tout ce qui dependra de lui, pour que l'Election d'un nouveau

veau Roy tombe sur un Prince qui puisse protéger & étendre la Religion Catholique-Romaine. L'Evêque de Cracovie est nommé, pour aller à la Cour de Rome, en qualité d'Ambassadeur de la République, & il a déjà reçu du Grand Trésorier de la Couronne 30. mille Ecus pour les frais de son Voyage.

Les Diettines sont fixées au 23. du Courant & la Diette generale au 27. du mois prochain. A mesure que l'on approche de l'Election, la tranquillité semble vouloir cesser & la division prendre sa Place. Le Prince Lubomirski, s'est emparé de la Ville de Cracovie, Capitale de ce Royaume & du Château, dans lequel on garde la Couronne, les Archives & les Trésors : Il a fait entrer des Troupes dans cette Place, & le Château est fermé à toutes sortes de personnes. On ignore quelles sont ses vues ; mais le Primat & le Senat lui ont écrit à ce sujet, & l'Evêque de Cracovie est allé le joindre, pour l'engager à ne point troubler la bonne intelligence, qui a régné jusques icy, & qui est si nécessaire dans la conjoncture présente.

RUSSIE

R U S S I E.

PETERSBOURG. Le Prince Antoine. Ulrich de Bevern, qui étoit attendu avec impatience en cette Cour, y arriva heureusement vers le milieu du mois passé, escorté par un Capitaine à la tête d'un Détachement de 50. Dragons. On ne peut rien ajouter aux accueils que l'on a fait à ce Prince: Le jour de la Fête de l'Impératrice; il eût l'honneur de dîner avec Elle en public. On ne doute plus de son Mariage avec la Princesse de Meklenbourg, & le Bruit court qu'on donnera à S. A. le Duché de Courlande après la mort du Duc Ferdinand.

La Cour informée par un Exprès de la mort du Roy de Pologne; a expédié des ordres à divers Régiments qui sont aux environs de Riga, de se tenir prêts à marcher, l'Impératrice voulant former sur les frontières un Corps de 12. à 15, mille hommes. L'Amiral Sievers sera déclaré Commandant en Chef de la Flotte que S. M. I. veut mettre en Mer,

SUEDE.

STOKOLM. Dès que l'on eût appris la mort du Roy de Pologne; Mr. le Marquis de Casteja, Ambassadeur de France, eut diverses Conférences avec nos Ministres. Nôtre Cour reçoit souvent des Dépêches de son Ministre à Varsovie, de même que de Mr. le Marquis de Monti, lesquelles ont rapport, dit-on, à la situation délicate des affaires de Pologne, par rapport à la prochaine Election d'un nouveau Roy. L'on assure même que S. M. a résolu d'envoyer une Ambassade Solemnelle, pour assister à cette Importante Election. Les Régiments qui sont en quartier dans la Scanie & autres Provinces, ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher, & on fait diligenter à Carlskroon, l'équipement des Vaisseaux de Guerre destinés à former l'Escadre que S. M. veut mettre en état.

DANNEMARK.

COPPENHAGUE. S. M. arriva de Frederichsbourg en cette Ville le 3. de ce mois, pour visiter les Chantiers, &
Elle

Elle donna quelques ordres touchant les Vaisseaux que l'on y construit. Le 4. le Roy assista à l'Ouverture du Haut Tribunal, qui se fit avec les Cérémonies accoutumées. S. M. attentive à ce qui se passe en Pologne, reçoit de fréquentes Dépêches de son Ministre sur les affaires présentes de cette République. L'Amirauté a reçu ordre de faire équiper 6. Vaisseaux de guerre & 2 Frégates, qu'on dit être destinés à escorter le Roy dans son Voyage de Norvège, Le Baron de Brackel Ministre de Russie, a obtenu de S. M. les Passeports pour la sortie d'un grand nombre de Chevaux que sa Cour a fait acheter dans ce Royaume, pour remonter la Cavalerie de S. M. I. Cz.

F R A N C E.

PARIS. Le Brouillard dont nous avons fait mention le mois dernier, a produit un si grand nombre de Cathares, de Rhumes &c. qu'il y a peu de Maisons, où il n'y ait eu des malades; Il est mort en très peu de tems plusieurs milliers de Personnes; Et si l'on accuse juste, la Liste présentée à Mr. le Lieutenant

tenant General de Police, doit en contenir 10500. mortes à l'Hôtel Dieu dans l'espace de 3. Semaines.

Mad^e. de France la 3. mourut à Versailles le 19. du passé, âgée de 4. ans & 7. mois. Le 23. à 11. heures de la nuit, le Convoi de cette Princesse passa par cette Ville, allant à St.Denis, lieu de la Sépulture de nos Rois: M^e. la Princesse de Conti la jeune, accompagnée de M^e. la Duchesse de Tallard, menoit le Deuil; Et outre plusieurs Officiers de la Maison du Roy, qui assistoient à cette Pompe funèbre, Il y avoit pour Escorte, un Détachement des Gardes du Corps, des Gens-d'armes, des Chevaux Legers & des Mousquetaires Gris & Noirs. M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, présenta avec les Cérémonies accoutumées, le Corps de cette Princesse, au Prieur de l'Abbaïe de St.Denis; Après quoy S. Em. en alla porter le Cœur au Val de Grace. La Veille de sa mort, on lui administra le Sacrement du Bâteme, & Elle fut nommée Louise-Marie.

La Reine a été un peu indisposée;
mais

mais à l'heure qu'il est, S. M. se trouve assez bien, suivant son état: L'on compte qu'Elle accouchera sur la fin du mois prochain.

On a démoli dans le Parc de Versailles, la Grande Pièce d'eau contiguë à celle du Dragon, pour la nétoyer & la réparer à neuf. L'on assure qu'il faudra trois années pour achever cette réparation. Le Grand Salon de l'Appartement du Roy, auquel on travaille depuis le même espace de tems, pour le revêtir de Marbre, ne sera achevé que sur la fin de cette année. Circonstances, qui seules sont capables de donner une idée de la Magnificence que l'on admire dans cette Maison Royale, laquelle avec son Parc, pourroit être mise à plus juste titre que bien d'autres ouvrages, au rang des merveilles du Monde.

Le 23. du passé; Sur les Conclusions des Gens du Roy, énoncées dans un beau Discours de M Gilbert DeVoisins Avocat General; Le Parlement de Paris rendit un Arrêt, qui fait beaucoup de bruit dans cette Capitale: Il porte suppression de certains Imprimez mentionnés dans le Dispositif cy après, que
nous

nous insérons mot à mot, à cause de son importance, & dans la crainte que nos Extraits ne fussent soupçonnés d'infidélité. Voicy sa teneur.

„ Vû L'Imprimé intitulé : *Lettre de M.^r Leullier à M. le Premier*
 „ *Président* : à la suite du quel on a
 „ joint , *Une Lettre de M. l'Evê-*
 „ *que de Laon à M. Leullier Docteur*
 „ *& Doyen de Sorbonne ; Un Formu-*
 „ *laire que M De Brancas Archevê-*
 „ *que d'Aix fait signer à tous les Evê-*
 „ *ques de son Diocèse* : Un autre Ecrit
 „ intitulé , *Addition pour les Confes-*
 „ *seurs* : & enfin un Imprimé , qui
 „ a pour Titre, *Formulaire pour les*
 „ *Réligieuses* , que le même Prélat o-
 „ blige toutes de signer. La matiere
 „ sur ce mise en délibération. La Cour or-
 „ donne que ledit imprimé sera supprimé ; Enjoint à tous ceux qui en au-
 „ roient des Exemplaires de les apor-
 „ ter au Greffe de la Cour pour y être
 „ supprimés. Fait inhibitions & défenses
 „ à

„ à tous Imprimeurs, Libraires, Colpor-
 „ teurs & autres, de quelque état, qualité
 „ & condition qu'ils soient, d'en vendre,
 „ débiter, ou autrement distribuer, à
 „ peine de punition Exemplaire: Fait
 „ au surplus inhibitions & défenses à
 „ tous Professeurs, Docteurs, Licentiez,
 „ Bacheliers & autres Membres & Su-
 „ pôts des Universitez, notamment
 „ des Facultez de Théologie & de
 „ Droit Civil & Canonique, & à
 „ tous autres, décrire, soutenir, lire &
 „ enseigner ès Ecoles publiques, ni ail-
 „ leurs, aucunes Thèses ou Propositions,
 „ qui puissent tendre, directement ou in-
 „ directement, à affoiblir ou alterer les
 „ véritables principes sur la nature &
 „ les droits de la Puissance Royale &
 „ son Indépendance pleine & absolue
 „ quant au Temporel, de Toute autre
 „ Puissance qui soit sur la Terre; à di-
 „ minuer la soumission & le respect dûs
 „ aux Canons reçus dans le Royaume
 „ & aux Libertez de l'Eglise Gallicane;
 „ à favoriser l'opinion de l'Infaillibilité
 „ du Pape & de sa supériorité au dessus
 „ du Concile General; à donner atteinte à
 „ l'Autorité du Concile Oecumenique de

D

„ Con-

„ Constance, & notamment aux Dé-
„ crets contenus dans les Sessions 4. &
„ 5. dudit Concile, renouvelés par
„ celui de Bâle, & toutes autres Pro-
„ positions contraires au principe in-
„ violable, que l'Autorité du Pape doit
„ être réglée par les Sts. Canons, &
„ que Ses Décrets sont réformables par
„ les Voyes permises & usitées dans le
„ Royaume, notamment par celles de
„ l'Appel au futur Concile dans les ter-
„ mes de Droit, à moins que le Consen-
„ tement de l'Eglise n'y soit joint. Fait
„ en outre inhibitions & défenses, con-
„ formément aux Ordonnances, Edits,
„ Déclarations du Roy, enrégistrées en
„ la Cour & Arrêts de ladite Cour,
„ déxiger ou introduire, directement ni
„ indirectement, l'usage d'aucunes nou-
„ velles Formules de souscriptions, sans
„ délibération des Evêques revêtuë de
„ Lettres Pattentes du Roy enrégistrées
„ en la Cour. Ordonne que le présent
„ Arrêt sera signifié aux Recteurs des
„ Universités Syndics & Doyens des Fa-
„ cultez de Théologie & de Droit Civil
„ & Canonique du Ressort & Copies
„ Collationnées envoyées aux Bailliages
„ & Sénéchaussées, pour y être lû, pu-

„ blié & enrégistré &c. Fait en Parle-
„ ment le 23. Fevrier 1733.

Signé *Nabeau*.

Le 17. du Mois passé, S. M. T. C. fit publier une Ordonnance directement émanée de sa part, par laquelle il est deffendu à tout ordre de Personnes de recevoir, ni de souffrir dans sa Maison aucun concours ni Assemblées de ceux qui attachent une Dévotion superstitieuse au Tombeau de l'Abbé Paris. Il est spécialement défendu aux Prétendus Inspirés ou Convulsionnaires, comme on les appelle aujourd'huy, de se montrer en Public, ni de s'exposer en Spectacle dans cet état de Fanatisme; sous peine d'être punis comme séducteurs, Rebelles & perturbateurs du repos Public. Deffense à toutes personnes de visiter ni d'entretenir relations avec ces prétendus Inspirés. S. M. rapelle dans cette Ordonnance, celle du 27. Janvier 1732. à l'effet de tenir le petit Cimetière de St. Médard fermé, & d'empêcher par ce moyen le concours tumultueux des Esprits foibles, sur le Tombeau de l'Ab-

bé Paris que l'on y a enterré.

L'on ne sauroit douter que cèt Abbé, ne soit mort en odeur de Sainteté, & que ce ne soit là la véritable source de la superstition, que les Esprits vulgaires attachent à son Tombeau. Ces Esprits foibles & crédules prévenus de sa Sainteté, crurent ne pouvoir mieux faire que d'anticiper sur le Culte qu'ils croyoient devoir être rendu à ce nouveau St, afin den obtenir ses premières faveurs. Dans cette Scituation d'esprit, l'on vit de jour à autre que la crédulité s'augmentoît, que le Peuple s'attroupoit sur le Cimetière de St. Médard, & qu'il commençoit à répandre dans le Public, que ce Saint operoit la guérison de diverses maladies. Cette superstition que l'on avoit raison de mépriser, fut enfin prise en objet par M. l'Archevêque de Paris, qui donna en 1731. un Mandement très bien tourné, en vuë d'en arrêter le cours; mais loin que ce Mandement produisit l'effet que l'on devoit naturellement en attendre, il arriva au contraire, que l'imagination de ces Superstitieux s'échaufa d'avantage; & depuis le nombre s'en est accru & s'accroit même

même, dit-on, tous les jours, jusques là, que le 29. Janvier passé ce Cimetière, ayant été ouvert, il y eut une affluence de Monde extraordinaire, & des Dévots en grand nombre, qui allumèrent des Bougies autour du Cimetière, & y récitèrent des Prières & des Oraisons pendant un très-long-tems, sans que les Exemts & Archers que l'on y avoit envoyé, en vuë de diminuer cette affluence, & d'empêcher un Culte trop marqué, osassent rien entreprendre. De manière que le Roy s'est vû obligé de faire publier l'Ordonnance dont il est parlé cy dessus, afin d'arrêter & de reprimer ces désordres. Les plus outrés d'entre ces Superstitieux, sont appelés Convulsionnaires, par ce que non seulement, ils se disent & se croient inspirés; mais aussi parce que leur prétendue Inspiration, est accompagnée d'une agitation véhémence, de mouvements & de tremblements, assés semblables à ceux des Epileptiques. Au reste le Public ne sera peut être pas fâché d'apprendre que l'Abbé Paris, étoit du nombre des Appellants, & très estimé du parti Janseniste.

Les bruits que les Nouvellistes ont répandu sur le départ du Roy Stanislas pour la Pologne, sont denués de fondement. On assure que ce Prince ne partira point, qu'il ne soit solennellement appelé par la République. M. le Marquis de Monti Ambassadeur en Pologne a publié un Manifeste, tendant à faire connoître les Droits du Roy Stanislas à la Couronne, & l'initulité d'une Nouvelle Election; puis que ce Monarque n'a jamais abdiqué, & que le Roy Auguste étoit remonté contre la foy des Traitez, & malgré sa Renonciation Authentique, sur un Trône qu'il avoit abandonné, & qui depuis avoit été occupé par un Roy légitimement élu.

Les Actions de la Compagnie des Indes, tombèrent sur la fin du mois dernier à 1700. à cause des Ventes considérables, qui s'en faisoient alors. Ces Ventes ont donné lieu à une infinité de raisonnemens de toute espèce, qui quoique peu fondés, n'ont pas laissé que de passer dans les Païs Etrangers; Mais présentement Elles sont remontées à 1840.

GRANDE BRETAGNE.

LONDRES. Le Parlement continua ses séances le 11. Fev. Ce jour là & le 13. il régla l'entretien de la Marine & de l'Armée de Terre, sur le pié de l'année dernière; c'est à dire, de 8000. Matelots & de 17709. hommes, pour lesquels y compris l'Artillerie de terre, on accorda au Gouvernement 924495. Livres Sterlings. L'Article de l'Armée excita quelques débats assés vifs entre le Parti de Mr. Walpole & celui de M. Pultney; Le dernier s'oposoit à la continuation des Troupes sur le pié de l'année passée; mais le premier l'emportat de 239. Voix contre 171. Le 20. il fut résolu d'accorder 164835. Livres Sterlings pour l'entretien des Forces & Garnisons dans les Plantations, dans l'Isle de Minorque & à Gibraltar, come aussi pour des provisions dans les Garnisons d'Annapolis Royale, de Plaifance &c. pour l'année 1733. 7256. L. St. 8 l pour plusieurs dépenses exttaordinaires de 1732. 25158. L. St. 18. s. pour les Pensionnaires externes de l'Hopital de Chelsea pour 1733. & 10000. L. St. pour le maintien de l'Hopital

l'Hôpital de Greenwich. Le 24. fevrier; les Communes résolurent de présenter une Adresse au Roy, pour le prier d'ordonner qu'on remit devant la Chambre les Procédures des Commissaires de S. M. en Espagne, en vuë de savoir quelle satisfaction les Sujets de la Grande Bretagne ont obtenuë pour les Déprédations des Espagnols en Europe & aux Indes, conformément au 2. Article séparé du Traité conclu à Seville le 9. Novembre 1729. Surquoy S. M. leur a fait répondre, qu'Elle ne pouvoit point encore faire remettre devant la Chambre un état parfait de ce qui étoit désiré dans leur adresse, attendu que la Commission des Commissaires d'Espagne, avoit été différée de tems à autres, par des incidents imprévûs, & que les conferences, qui devoient durer 3. ans, n'avoient commencé que le 23. Fevrier 1732. Le Conseil de la Ville de Londres a fait remettre au Parlement le 27. du passé, des Remontrances au sujet des Accises que l'on avoit dessein de proposer. Ces Remontrances tendent à démontrer, combien un pareil établissement a toujours été préjudiciable au commerce & à la liberté

té des sujets. On ne croit pas que cette matière soit mise sur le tapis, pendant la séance de ce Parlement. Le 3. du Courant, les Communes ordonnèrent de porter un Bill pour corriger & rendre plus efficace un Acte de la 9. année du Règne de la Reine Anne, afin d'assurer la liberté des Parlements. Le 4. Elles passèrent un Bill pour exclure de la Chambre ceux qui tirent des pensions de la Cour, & l'envoyèrent aux Seigneurs, qui en firent la 1. Lecture le 6. & la question ayant été proposée, si l'on passeroit à une 2. Lecture; La négative l'a emporté & en conséquence il a été ordonné que ce Bill seroit rejeté. Le 6. les Communes en Grand Comité sur le subside, ont résolu qu'on employeroit 500. mille L. St. des deniers qui restent du produit du fond d'amortissement, outre le million destiné à payer les Dettes Nationales, conformément à l'Acte passé dans la dernière séance du Parlement, & qu'on leveroit 1. sh. par Liv. St. sur les Terres, Pensions, Emplois, & Etats personnels en Angleterre, dans les Pais de Galles & de Bervvick sur le Tyweed, comme aussi une Taxe proportionnée en Ecosse.

Le 26. du mois passé, il se tint une Assemblée d'Amirauté, dans laquelle on ordonna que les Vaisseaux de Guerre Garde-Côtes, au nombre de 13. auroient leurs équipages complets, & qu'ils seroient commandés par le Vice Amiral Stevvart, qui montera le Buckingham du 3. Rang & de 70. Canons. Le 27. l'Amiral Stevvart & les autres Officiers qui doivent commander les Vaisseaux prêterent serment devant les Commissaires de l'Amirauté: On travaille avec toute la diligence possible à les équiper & les Matelots y accourent en grand nombre. Les Vaisseaux qui sont à Chatham doivent se rendre à Blakstake & ceux de Portsmouth à Spithead: Ils ont tous ordre de prendre parmi leur Lest des Barriques d'eau; ce que font ordinairement ceux qui doivent aller dans la Méditerranée; Ainsi l'on présume que cette Escadre doit s'y rendre.

Actions. Banque 151. Indes 158.
& un quart. Sud 102. & demi. Anni-
tés 110. & un quart.

P A I S . B A S .

LA HAYE. Mr. Finch Ministre Plénipotentiaire de S. M. B. remit le 2. de ce mois ses Lettres de Créance au Comte de Wassenaar, Président de l'Assemblée des Etats Generaux. L. H. P. se louent fort de la manière gracieuse avec laquelle le Roy d'Angleterre a accordé les Secours stipulés par les anciens Traitez avec la République, en cas de rupture avec le Roy de Prusse. Quoy que les Officiers qui avoient été arrêtés par les ordres, de S. M. P. aient été relâchés & que la bonne intelligence semble entièrement retablie, On ne laisse pas que de bien munit nos Places Frontières.

Le Prince d'Orange doit passer ce Printems en Angleterre, & on dit qu'il doit épouser une des Princesses fille de L. M. B. Le Comte de Chiusan, Ministre de Sardaigne. remit le 7. du courant sa Lettre de Récréance, pour son rapel aux Etats Generaux, qui lui firent le présent ordinaire d'une Chaine & d'une Médaille d'Or. Il sera remplacé par le Comte de Canale, qui est attendu icy vers la fin de ce Mois.

Le 11. on célébra un jour de Jeune & d'Actions de Graces dans toutes les Provinces Unies , ensuite d'une Ordonnance des Etats Generaux ; de la quelle le Préambule est des plus pathétiques & digne de la Religion & de la Pieté de L. H. P.

Les Catholiques Romains habitués dans nos Etats , se préparent à recevoir dans peu , avec beaucoup d'honneur & de distinction , le Nonce du Pape à Bruxelles , qui doit faire un tour dans ces quartiers , pour s'informer de la conduite des Ecclesiastiques de sa Communione & pour voir les Villes de Hollande. Ce Prélat n'y viendra cependant qu'incognito , sous le Nom du Marquis Valenti Gonfague.

BRUXELLES. L'Archi Duchesse Gouvernante , qui a été fort indisposée , est entièrement rétablie : S. A. S. dina le 1. de ce mois en public , pour la première fois depuis sa Maladie. Deux Bataillons du Régiment de Wirtemberg , passèrent le 27. du mois passé en cette Ville venans de Mons & d'Ath , pour se rendre à Luxembourg : Ils ont été joints
par

par le 3. Bataillon qui est à Charleroi. Cette Garnison doit être renforcée de 1500. hommes. On fit partir le 9. du Courant 16. Pièces de Canon & 4. Mortiers pour être conduits dans cette Place, & placés sur les Ouvrages que l'on y a construits. On y a fait aller aussi du Canon, des autres Villes de Brabant,

ESPAGNE.

SEVILLE. La Cour a reçu un Courier, qui a apporté la Relation d'une Victoire complète, que les Troupes de la Garnison d'Oran ont encore remportée sur les Infidèles: En voici les principales circonstances.

„ Le 6. de Fevrier au matin, des
 „ Travailleurs étant sortis pour aller
 „ chercher des Bois, tombèrent dans
 „ une Embuscade des Maures; Un
 „ gros de ces Infidèles, soutenu de
 „ 600. Cavaliers s'avança pour les har-
 „ celer; & il fut reçu avec intrépidi-
 „ té par six Compagnies de Grenadiers,
 „ qui couvroient les Travailleurs; Don
 „ Ladron de Guevarra, Lieutenant Ge-
 „ neral, qui commande dans la Ville,
 „ fit

„ fit aussi-tôt sortir un Renfort de 200.
„ Chevaux, pour faire tête aux Enne-
„ mis pendant qu'il assembla 2000.
„ hommes; avec lesquels il sortit peu
„ après, accompagné du Colonel
„ Ramirez: Ce Corps étant rangé
„ en Bataille, la Cavalerie fit mi-
„ ne de se retirer, ce qui engagea
„ les Maures à s'avancer; mais les Trou-
„ pes du Roy s'étant ouvertes, formé-
„ rent deux Ailes, au milieu desquelles
„ les premiers se trouvèrent enveloppés,
„ sans pouvoir se retirer. Alors le Com-
„ bat commença tout de bon; car jus-
„ ques-là, on n'avoit fait qu'escarmou-
„ cher. L'Action dura près de trois heures;
„ & la plupart des Barbares furent tail-
„ lés en pièces, laissant aux Vainqueurs
„ une grande quantité de chevaux, d'Ar-
„ mes & de magnifiques Equipages, qui
„ furent conduits en triomphe dans la
„ Place; pendant que la Cavalerie pour-
„ suivoit les fuyards. Nous n'avons
„ eu que 3. hommes tués dans cette
„ occasion & 18. à 20. blesez. Le
„ Renégat Bigotiglio, observoit toute
„ l'Action, d'un Poste nommé la Ma-
„ retta. Le Commandant du Chateau
„ de

„ de Santa Cruz, l'ayant apperçu, fit
„ sortir un Détachement pour lui cou-
„ per la retraite ; mais ce Vieux Bey
„ reconnut le piège qu'on lui tendoit ,
„ & il se retira assés à tems , quoi
„ qu'avec beaucoup de désordre &
„ de précipitation. Un Corps de Mau-
„ res du parti de S. M. C. a aussi bat-
„ tu & défait dans le Plat Pais , un
„ Corps de Barbares Ennemis ; & celui
„ qui commandoit le premier , en a
„ envoyé la Nouvelle au Gouverneur
„ d'Oran , qui en a fait part à S. M.

On a appris aussi, qu'il y avoit eu
entre les Troupes du Vieux Bey Bigo-
tiglio , & celles du Prince Arabe , qui
s'étoit joint à son Armée , un violent
Combat , dans lequel les Troupes de
Bigotiglio ont été mises en fuite, & il
a eu plus de 200. hommes tués sur la
Place.

On a fait icy l'épreuve de 16. pièces
de Canons nouvellement fondus. Le
Comte de Marillac, Lieutenant General,
qui a assisté à la conquête d'Oran , est
de retour en cette Ville. On équipe à
Cadix divers Vaisseaux pour aller don-
ner la chasse aux Corsaires de Barbarie,
qui

qui infestent nos Côtes & interrompent le Commerce. On a appris qu'un de ces Corsaires Algériens, avoit eu la hardiesse d'avancer jusqu'à la vue de Barcelonne & de s'emparer d'un Vaisseau Catalan chargé de vin; mais que le Marquis de Risbourg Gouverneur General de la Catalogne avoit d'abord fait partir, un Batiment monté de 8. pièces de Canon & de 120. hommes déquipage. Le Capitaine Catalan ayant atteint le Corsaire vers le soir, l'attaqua, malgré l'approche de la nuit: Le Combat dura jusques au Lendemain, que ce Capitaine, ayant apperçu un Navire Turc, jugea à propos de se retirer avec la prise Catalane, dont il s'étoit emparé pendant le Combat: On ajoute que sans ce secours, le Capitaine se seroit rendu Maître du Corsaire, quoique beaucoup Supérieur, l'Equipage de ce dernier consistant en 250 hommes.

On dit que l'on a receu des Lettres d'Alger du Commissaire General des Pères de la Mercy, qui portent que les Marquis de Santa Cruz & de Valdecanaiz étoient vivans; qu'il les avoit vûs, qu'il leur avoit parlé & qu'il traitoit de leur rançon. On assure aussi que le Marquis de Vil-

de Villena, Majordome Major de S. M. C. a fait offrir à la Marquise de Santa Cruz 40000. piaſtres pour le rachat de ſon Epoux. Ces Nouvelles quoi que débi-
tées avec aſſûrance, & accompagnées
de particularités, qui doivent les faire
recevoir pour vrais, ſont ſi extraordi-
naires que nous n'oſons les publier avec
autant de certitude que nos Corréſpondans
nous les donnent.

Les Lettres de Ceuta marquent, que
la plus grande, & la meilleure partie des
Troupes du Roy de Maroc, qui for-
moient le ſiège de cette Ville, ſe ſont
retirées, à cauſe des Guerres Civiles,
dont leur Royaume eſt déchiré de nou-
veau; tous les ſujets érans diviſés en
deux Partis, diſtingués ſeulement par
leur teint, l'un des Noirs & l'autre des
Blancs.

I T A L I E.

R O M E. Le Tonnerre tomba le
mois paſſé à Rome ſur l'Egliſe de St. Char-
les au Cours : L'Evêque de Gravina man-
qua d'être foudroïé; ſes Ennemis ont
répandu que le Ciel lui donnoit par là

un Avertissement, que s'il lâchoit si facilement les foudres spirituelles, il pourroit bien lui même être foudroïé: Ils ont fait graver une Estampe, dans laquelle on voit ce Prélat, relançant en l'air les traits dont le Ciel le foudroïe, & au bas cette devise, empruntée de Guarini. *Nom sò se fulminato, ò fulminante.*

Le 28. du mois passé à l'entrée de la nuit, On fit avec beaucoup de pompe la translation du Corps du feu Pape Benoît XIII. de l'Eglise du Vatican, à celle des Dominicains de S.^{te} Marie sur la Minerve. Le Clergé Seculier & Régulier assista à cette Cérémonie: 600. Torches allumées précédoient le Cercueil: Le Catafalque étoit porté par 30. personnes environnées de 40. Orphelins. La Garde Suisse ayant son Capitaine à Cheval, suivoit immédiatement; Après quoi venoient le Major - dome en noir & à Cheval, avec la Chambre Secrète &c. 40. Palefreniers du Pape & 24. Domestiques du Major - dome fermoient la marche. En passant sur le Pont St. Ange, le Convoi fut salué de toute l'Artillerie & Mousquetterie du Château. Le General des Dominicains reçut le Corps

Corps de S. S. à la tête de ses Religieux & le fit placer sur un Majestueux Catafalque dans l'Eglise de la Minerve. Le lendemain le Sacré Collège s'y étant rendu ; on célébra le service ; Après quoi le Corps de ce Pontife fut déposé dans une Chapelle de la Madeleine, jusqu'à - ce que celle qu'on lui bâtit soit dans la perfection.

Le 24 du mois passé, le Cardinal Salviati mourut âgé de 64. ans, généralement regretté. Son Corps fut embaumé le lendemain au soir & transporté dans l'Eglise des Cordeliers d'Ara-Cœli, où on célébra le 26. de pompeuses obseques en présence du Sacré Collège. Ce Cardinal étoit un des plus forts Prétendants à la Tiare.

Le 2. de ce mois, le Pape tint Consistoire secret, dans lequel M.^r Riviera d'Urbain, fut créé Cardinal, & S. S. se réserva l'autre Chapeau vacant *in petto* : Le 3; cette nouvelle Eminence reçut le Chapeau du S.^t Père.

Le 6. le Cardinal Vicaire fit la Cérémonie de bâtiser dans l'Eglise de St. Pierre, le Prince Arabe dont nous avons parlé le mois précédent, que l'on dit Neveu

veu du Roy de Maroc ; S. E. Corsini le présenta au Nom du Pape ; Une partie du Sacré Collége y assista, demême que les Ministres Etrangers & diverses Personnes de Distinction. On lui administra ensuite la Confirmation, & au sortir de la Basilique il fut conduit par S. E. Belluga dans un Carosse de S. S. Ce Prince est âgé de 25. ans. On dit que l'Espagne veut s'en servir dans la prochaine Expédition d'Afrique. S. E. Belluga gère par Intérim les affaires de S. M. Catholique en cette Cour.

On tient de fréquentes Congrégations au Quirinal, au sujet des affaires Ecclésiastiques en France, qui intriguent beaucoup le Parti Albani, à cause de la Constitution *Unigenitus*. On ajoute que le Pape se propose de refuser des Bules aux Benéficiers François, & que S. S. traversera le rapel du Roy Stanislas en Pologne, étant mécontente de ce qui se passe en France.

GENES. Un Bâtiment de Bastia arrivé icy, a fait rapport qu'une Barque Gênoise armée en Guerre, ayant rencontré le 7. du passé entre Monte Christo

to & l'Ile del Giglio , un Corsaire de Barbarie de 18. pieces de Canons & de 96. hommes , l'avoit attaqué avec tant de vigueur , qu'après un Combat de 14. heures , les Genoïs s'en étoient rendu Maîtres , & que le 11. ils étoient entré dans le Port de Bastia avec leur prise , qui consistoit encore en 66. hommes , le reste ayant été tué dans le Combat. On écrit aussi de Bastia , que le Baron de Wachtendonck , Commandant en Chef des Troupes Impériales , avoit disposé les Chefs des Mécontents , qui sont en pleine liberté dans cette Isle , & cela par ordre de la Cour de Vienne , de se rendre en cette Ville , pour y régler avec les Commissaires de la République, divers Articles , tendans à mieux assurer la tranquillité de l'Isle de Corse. On ajoute que les Troupes Imperiales ne se retireront qu'après que cela aura été exécuté.

TURIN. Le Traité d'Alliance conclu entre S. M. I. & S. M. le Roy de Sardaigne , dont nous avons fait mention le mois de Janvier , à l'Article de Vienne , a eu pour fondement : La Garantie

„ rantie de la Pragmatique Sanction ,
 „ à laquelle le Roy de Sardaigne , s'o-
 „ blige envers l'Empereur ; Et S. M. I.
 „ de son côté garantit aussi à ce Mo-
 „ narque , de la manière la plus forte ,
 „ la Possession de tous ses Etats Heré-
 „ ditaires , & de ceux qui lui ont été
 „ cédés par le Traité de Londres de
 „ 1718. Outre cela le Roy de Sardai-
 „ gne , en accédant au Traité de Vienne
 „ du 16. Mars 1731. „ s'engage encore,
 „ comme il l'avoit déjà fait , dans le
 „ Traité de la Quadruple alliance , &
 „ selon ce qui étoit stipulé dans celui
 „ de Séville ; à entretenir de tout son
 „ Pouvoir la tranquillité en Italie , sur le
 „ même pié que sont les choses à pré-
 „ sent ; & au surplus à faire Cause Com-
 „ mune avec l'Empereur contre tous les
 „ Agresseurs de cette tranquillité.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE. Les Nouvel-
 les de la disgrâce de Koulikam , que
 l'on disoit avoir été abandonné par une
 partie de son Armée , ne se sont pas con-
 firmées. Au contraire on a avis que ce
 Genera-

Generalissime des Persans s'étoit avancé à une lieuë de Babilone avec une nombreuse Armée , pour en entreprendre le siège , & que l'Armée Ottomane avoit été obligée de rentrer dans la Ville à son approche. Le Divan en ayant été informé , a résolu de faire defiler vers la Georgie toutes les Troupes dont on pourroit se passer en Europe , & donné ordre à tous les Bachas d'Asie , d'envoyer autant de Monde qu'ils pourroient au Seraskier Achmet , qui commande l'Armée de S. H. Pareils ordres ont été expédiés au Camp des Tartares , pour faire marcher de ce côté là un Corps considerable de Cavalerie : La Sublime Porte étant dans le dessein de faire une Puissante diversion en Perse par la Georgie.

On fait de grands amas de biscuits & autres provisions à Biserte pour l'Escadre Ottomane , qui doit aller donner la Chasse aux Vaisseaux de Malte & aider les Algériens à reprendre Oran. On écrit de Tunis que l'on y lève un grand nombre de Troupes , dans la vuë aussi d'aller secourir ceux d'Alger.

ARAW. La Diette des Louables Cantons Evangeliques, qui s'est tenuë en cette Ville à l'occasion des troubles d'Appenzel, s'est separée le 17. de ce mois. On y a résolu d'ecrire une Lettre très forte à ceux de *Hinter der Sitteren*, qui est le parti de Mr. Wetter ou des Forts, laquelle contient trois Articles principaux. 1. On leur demande une satisfaction convenable du Traitement fait aux Députcz à Herisavv. 2. On révoque la Déclaration qu'on avoit extorquée par violence des-dits Seigneurs Députcz. 3. On les exhorte de s'abstenir de toutes Voyes de fait, de convenir avec le parti opposé d'une Amnistie, & de terminer toutes leurs difficultés amiablement.

Depuis on a des avis, que le 16. du Courant, quelques Personnes des deux partis, s'étans rencontrés pour certaines affaires, qui n'avoient pas rapport à leurs démêlés, avoient eu dispute & en étoient venus aux mains, & qu'il étoit resté deux hommes morts de la Faction de Mr. Wetter, l'un desquels étoit du Nombre de la Députation envoyée

yée à Berne, dont nous avons fait mention dans les Nouv: de Janvier. Le lendemain presque tout le Pais se mit sous les Armes & en état de défense, craignant les suites de pareilles émûtes; mais par les Louables soins de la Députation, qui se trouvoit encore à St. Gal, les deux partis promirent cessation de toutes hostilités; & il est à présumer que tout se terminera amiablement. Cependant, cette affaire pourroit encore trainer en longueur. On peut le présumer, puis que l'on doit rappeler la Députation onereuse des L. Cantons Evang. qui est à St. Gal, & y laisser seulement deux Seigneurs Députez, l'un de Zurich & l'autre de Berne, qui y seront comme Représentans, & qui agiront au nom de tout le Corps Evangelique.

Pour plus grande Explication de ce que nous avons dit le mois dernier, dans la vuë de mettre au fait nos Lecteurs des troubles du Canton d'Appenzel, nous ajouterons icy. Que le Traité de Roschach, est le Traité de Paix, entre Zurich & Berne, d'un côté; & l'Abbé de St. Gal, de l'autre, conclu en 1714. deux années après la Guerre de Suisse;

mais l'Abbé ne voulut pas le ratifier, sous differens prétextes, & il mourut trois années après exilé de ses Etats. L'Abbé régnant son Successeur, pour rentrer dans la possession de ses Terres, ratifia le Traité de Roschach par un autre fait à Bade en 1718. Dans la Guerre de 1712. le Canton d'Appenzel, tant les Catholiques que les Protestants, devoient demeurer Neutres ; Ce qu'ils firent aussi. Cependant, ceux d'*Ausser Rhoden*, qui sont les Réformés, craignant que l'Abbé, après la Paix faite avec les deux Cantons, ne leur chercha querelle en les accusant de n'avoir pas observé une exacte neutralité ; prièrent les Louïables Cantons de Zurich & de Berne, de les comprendre dans le Traité de Roschach, & d'y stipuler des Voyes d'accommodement, entr'Eux & l'Abbé, comme aussi avec la Ville de St. Gal leurs Voisins, en cas que dans la suite il survint quelque difficulté. C'est-ce qui fut fait à leur contentement par l'Article 83. dudit Traité de Paix, & c'est ce qui cause aujourd'hui les troubles Domestiques de ce Canton, le parti des Forts se plaignant de ce que l'on n'avoit pas rapporté & fait

fait approuver en Generale Commu-
nauté, ce qui avoit été stipulé à Ros-
chach. Tous ces troubles nous dit-on,
sont fomentés par des Esprits de facti-
on, qui ne connoîtront, peut-être le prix
de la paix & de la tranquillité, qu'après
avoir essuyé quelques effets funestes de
la Division.

ZURICH. Le Postillon de St.
Gal a été attaqué en y allant, par des
Gens Armés, & blessé mortellement. On
soupçonne les Auteurs de cét Assassinat,
mais on demeure dans le silence, en
vuë sans doute d'en avoir des Indices
plus certains. Quatre Maisons dans les-
quelles il y avoit 9. ménages ont été
reduites en cendres à Hierlanden, Vil-
lage de ce Canton.

LUCERNE. Mr. De la Sablonière,
Chevalier de St. Michel, Chargé des Affai-
res de France aux Grisons, passant en cette
Ville a fait visite au Nonce de Sa Sainteté &
au Ministre de S. M. C. qui lui ont rendu sa
Politesse & l'ont régalé magnifiquement,
& même d'une très belle Musique, qui
lui a fait d'autant plus de plaisir qu'il

en est fort Amateur. Mr. De la Sablonière profita de cette occasion pour s'entretenir avec le Nonce du démêlé de la Cour de Rome avec les Commissaires des Ligues Grises dans l'Affaire du Prêtre Merito, annoncé dans l'Article de Coire de nos Nouvelles de Janvier, & on assure que ses Informations là dessus, pourront bien applanir cette difficulté. Il a payé certains Arrerages à diverses Personnes du Canton d'Ury & s'en est retourné à Coire par Zurich. Le Ministre d'Espagne se prépare à quitter ce País dans peu.

P O R E N T R U Y. Les Brouilleries continuent dans cet Evêché, d'une manière à faire craindre de facheuses suites, S. M. I. par Lettres Patentes du Conseil Aulique du 13. Janvier passé, avoit autorisé S. A. Ill. & R. d'établir un Tribunal d'Inquisition & de nommer des Commissaires pour rechercher tous ceux qui seroient chargés d'indices suffisans & convaincus d'avoir eu part aux tumultes, desobeissances &c. dont le Prince Evêque s'est plaint. Ces Commissaires exercent leurs fonctions, & leurs Recherches occasion-

caſionnent tous les jours de nouveaux Troubles. Le nommé Pierre Péquignat ſe trouvant chargé par la Commiſſion ; On envoya le 1. du courant à Courgenais, lieu de ſa Reſidence, 40. Soldats pour ſe ſaiſir de luy ; mais les fils de cèt acué leur reſiſterent, ſe défendirent vigoureuſement & tuèrent 3. de ces Soldats,

Le 2. de ce mois, jour de la foire de Porentruy, il y eut auſſi un tumulte entre les Payſans & les Soldats. Les Sujets voient avec déplaiſir que la Cour les ait levé pour ſoutenir la Commiſſion ou inquiſition que le Prince a établie ſous l'Autorité Impériale. Cette voye ſemble les revolter de plus en plus, & ne paroît pas être la plus convenable pour ramener les Eprits aigris. Il ſemble même qu'on commence à le reconnoître, puis que Mrs. du Haut Chapitre de l'Evêché de Bâle, ont pris la réſolution de ſ'entremettre en qualité de Mediateurs entre le Prince & ſes Sujets: Ils travaillent actuellement à cette Mediation auprès des Etats qui ſont aſſemblés depuis le 16. de ce mois. Il eſt à ſouhaiter que leurs louables intentions ſoient ſuivies d'un heureux ſuccès & de la tranquillité.

BIENNE

BIENNE. Le mois de Janvier passé nous annonçames la résignation que Mr. le Maître bourgeois Scholl avoit faite de ses Emplois ; Nous ignorions alors diverses particularités intéressantes, qui regardent ce Digne Magistrat & que le Public verra sans doute avec plaisir. Mr. Scholl fut fait Chancelier en 1690. & Maître bourgeois au commencement de 1701. Ainsi il a possédé cette Charge, non seulement 25. ans. comme nous l'avions dit, mais 32. & servi sa Patrie 43 années consecutives, avec un applaudissement general. Il a assisté en qualité de Deputé de cette Ville à 108. Diettes ou Assemblées du Louable Corps Helvetique, tant Generales des 13. Cantons & Alliés, qu'Evangeliques. On assure qu'il a écrit des Memoires parfaitement en ordre de tout ce qui s'est passé dans ces Diettes, ou l'on peut trouver, outre les faits Historiques, les Maximes, & les Interets relatifs des Cantons, tant entr'Eux, qu'à légard des Puissances Etrangères. Un pareil Recueil écrit par un Magistrat intègre & éclairé, seroit bien digne de la curiosité des Politiques ; Mais ces sortes de Memoires sont ordinairement

ment un bien dont les heritiers sont jaloux, & dont on ne fait part au public que fort tard.

Le 19. à midi, il y eût une Incendie à Meinsberg, Village à demi lieuë de Buren près de l'Aar, 18. maisons y ont été réduites en cendres.

Il est arrivé icy sur la fin de ce mois, des Deputés du Val de St. Ymier, qui ont porté plainte à nôtre Magistrature, de ce que les Officiers ou Représentans de S. A Ill. & Rev. n'exécutent pas à leur égard, les articles convenus à Buren, entre le Prince Evêque & ses Sujets.

NEUFCHATEL. On a reçu icy des Lettres de Paris, qui portent que S. M. T. C. avoit fait déclarer à tous les Ministres Etrangers; qu'ayant appris que l'Empereur & plusieurs autres Puissances se sont unies, pour s'opposer aux Droits du Roy Stanislas à la Couronne de Pologne, & pour troubler la liberté de la République; S. M. étoit résoluë de s'opposer de toute sa Puissance à de pareils Dessesins; Voulant maintenir pleinement la liberté des Délibérations

tions des Polonois à cèt égard: Dequoi ils pouvoient aviser leurs Principaux.

La Gazette de Berne du 28. de ce mois, donne une Nouvelle des plus aventurées, dans l'Article de Berlin, lors qu'Elle dit que S. M. P. est en marché pour vendre la Principauté de Neufchatel &c. Il n'est pas possible que cette Nouvelle vienne de Berlin. Une pareille insinuation est injurieuse à nôtre Grand Monarque, puis qu'elle luy attribue un dessein qui porteroit atteinte aux Constitutions fondamentales de cèt Etat, & par conséquent impossible. L'Auteur a sans doute bien reconnu qu'il avoit débité cette Nouvelle à crédit & sans fondement, puis qu'il l'a retranchée dans plusieurs de ses feuilles & qu'elle est supprimée dans la meilleure partie des Gazettes du même jour. Quant à nous, nous sommes fort tranquiles sur de pareils bruits. On peut juger de leur fausseté par l'extrait suivant d'une lettre écrite icy de Paris le 26. de ce mois de Mars, à une personne de cette Ville & qui vient de bon lieu.

„ On a débité icy que S. A. S. M. le

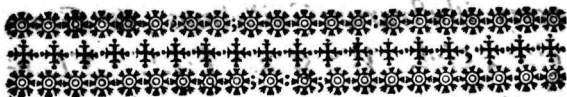
„ Duc de Bourbon avoit acheté vôtre

„ Sou-

» Souveraineté de Neufchatel & Valen-
» gin, pour la somme de trois Millions,
» de même que les droits de S. M. P.
» sur le Marquizat d'Anspach, pro-
» venant de la succession de S. A. Mad. la
» la Duchesse de Brunsvick. Quoy que
» l'on sache bien que Vôte Pais est
» inalienable, quelques personnes ne
» laissoient pas que d'appuyer cette nou-
» velle, se fondant sur ce que S. A. S.
» est fort en état d'applanir une pareille
» difficulté, d'une maniere convenable
» & satisfaisante pour tous les Corps de
» Vôte Etat. Mais on soubçonnoit en
» même temps (& cecy s'est trouvé vray)
» que ce faux bruit n'avoit été repandu
» que pour donner le change au public,
» sur ce que S. A. S. avoit fait vendre
» pour trois millions d'Actions; somme
» que l'on disoit destinée pour ces achats,
» au lieu que c'étoit pour l'offrir au Roy
» Pere de la Reine, dans la conjoncture
» présente. Cela est si vray que l'on
» fait actuellement les remises de cet
» Argent en Hollande & qu'on doit le
» convertir en Especes convenables pour
» la Pologne, où elles seront transpor-
» tées en Nature.

On nous écrit de Couvet, Village de cette Souveraineté, que Mr. Rognon, Pasteur de ce lieu là, avoit visité un Mari & une femme attaqués de la maladie régnante, qui avoient 72. années de mariage, & qui passoit de beaucoup les 90. ans. Il y a dans le même Village une femme âgée de 103. ans qui fume tous les jours 10. à 12. pipes de Tabac, & qui régulièrement va chercher à la Fontaine publique, chaque jour 3. à 4. fois, une Tinette d'eau sur sa tête.

**NOUVELLES**



NOUVELLES LITTERAIRES.

On a imprimé à Londres une Traduction Angloise de l'Alcoran, faite sur l'Original, par M. Sale Avocat, qui y a joint plusieurs Remarques & Observations très curieuses. Dans la Préface il fait voir, que les Protestants peuvent combattre le Mahometisme avec plus de succès que les autres Communions Chrétiennes; mais il va un peu trop loin, lors qu'il dit, par espèce de Prédiction, que c'est aux Réformés que la Providence a réservé la Gloire de détruire la Religion de Mahomet.

Mosis Choronenfis Historiæ Armenicæ Libri III. Accedit ejusdem Scriptoris Epitomæ Geographiæ. Armeniacè ediderunt, Latine verterunt,

notis illustrarunt Guillelmus, & Georgius, Gul. Whistoni Filii. A Londres in 4. 1732.

L'ancien langage Armenien est presque inconnu en Europe ; à peine est-il entendu des Armeniens modernes. La Version Armenienne de la Bible faite environ l'an 420. avec beaucoup de fidélité & d'exactitude, ne se trouve dans aucune Poliglote: Il y a aussi en cette Langue, plusieurs Livres, qui méritent d'être connus. C'est - ce qui a engagé Mrs. Whiston fils, à en publier quelques uns: Dans ce dessein, ils ont fait fondre exprès des Caractères Arméniens, & commencé par faire imprimer l'Ouvrage que nous annonçons, lequel est divisé en 3. Livres. Le 1. contient l'Histoire de l'Arménie, depuis la dispersion de Babel, jusqu'à Alexandre le Grand. Le 2. s'étend jusqu'à la mort de Tyridate, environ l'an 300. Et le 3. va jusqu'au milieu du 5. Siècle, tems auquel l'Auteur vivoit. Le Texte original est accompagné d'une Version Latine & de courtes Remarques, où l'on cite les Auteurs qui éclaircissent, confirment ou contredisent les faits rapor-

tés par cèt Historien. Cè Livre est d'autant plus curieux & Instruëtif , que c'est le seul qui nous donne une juste Idée de l'Ancien état de la Nation Arménienne, & qu'il est fondé sur de bonnes Autorités. Le petit Traité de Géographie, qui y est joint , est recommandable, non seulement en ce qu'il nous a conservé plusieurs Noms Orientaux; mais parce que c'est l'Extrait d'un Ouvrage de Pappus d'Alexandrie, cité par Suidas, qui s'est perdu. Ce Livre imprimé par Souscriptions, contient environ 50. feuilles in 4. & l'on a payé 12, Schelings l'Exemplaire.

Mr. Durand Ministre de St. Martin & de la Societé Royale de Londres , a publié la 7. Partie de Son *Histoire Française du 16. Siècle*, contenant la Vie de Mr. de Thou, extraite de ses propres Mémoires, jusques en 1601. & continuée jusqu'à sa mort arrivée en 1617. On y trouve aussi les commencements du règne de François II. Ce Livre est imprimé, *A Londres chez Jean Nourse* 1732. in 8. & est parfaitement bien écrit.

Selec.

*Selectorum Litterariorum Pentas
&c. A Leipsick &c. in 4.*

Ce Livre contient cinq Dissertations qui paroîtront extrêmement singulières. Les sçavants Misantropes font le sujet de la 1. On parle dans la 2. de ceux qui ont été Ennemis du Beau-Sexe. La 3. roule sur les Sçavants, mal propres. La 4. sur ceux qui ont eu de méchantes femmes. Et la 5. enfin sur les Sçavants incivils & grossiers.

*Johannis Wybo, Fil: Ant: Iurisconsulti, De Interrogationibus in Jure
&c c. a. d. Traité des Interrogations
en Justice par Mr. Jean Wibo, Do-
cteur en Droit, à Leide chés Abr; Kal-
levier in 8. 1732.*

L'Auteur qui est un Zelandois, Avocat à la Haye, donne cèt Ouvrage au Public, comme les Premices de ses Etudes. Ce Livre singulier est une espèce de Commentaire sur le Titre du Digeste qui traite *des Interrogations en Justice & des actions, qui en résultent.* Mr. Wibo
entre.

Entreprend de prouver, contre le sentiment & les Découvertes de plusieurs Docteurs Célèbres, que Tribonien n'a rien changé ni ajouté dans les Loix du Digeste & sur tout dans les fragments des Jurisconsultes, & que jamais il n'eut intention d'accommoder ces Loix aux Constitutions de l'Empereur Constantin, de Zenon, & de Justinien même, par l'ordre duquel, on fait cependant que cet habile Courtisan & Jurisconsulte, compila le Corps de Droit qui nous reste. Une chose en particulier, qui donne lieu à notre Auteur d'exercer son raisonnement, & contre laquelle, il se récrie très fort; C'est l'entreprise attentatoire qu'il prétend que l'on a fait sur Callistrate, en attribuant à quelqu'autre qu'à lui, un Paragraphe entier de la 1. Loy du Titre; Il ne peut souffrir un tel Rapt, & très mal satisfait des Arguments de ceux là même qui comme lui sont Partisans de cette Opinion, il s'est vu obligé de chercher dans son propre fond de quoi se contenter sur cet Article: Il prétend en être venu à bout & paroît s'applaudir beaucoup de sa découverte. Cet Ouvrage dans lequel

quel, après tout, on trouve beaucoup d'érudition, feroit encore plus d'honneur à son Auteur, si l'on y remarquoit un peu plus d'ordre & si Mr. Wybo lui même paroïssoit un peu moins attaché à son Sens.

Joh. Conr. Rukeri I. V. D. Interpretationes quibus obscuriora quadam Juris Civilis Capita illustrantur. c. a. d. Explications de quelques Passages obscurs du Droit Civil, par Mr. Rucker Docteur en Droit. A Leide, chez Jean Van der Linden, in 8.

Si cét Ouvrage avoit besoin d'approbation; Celle qui est à la tête du livre ne pourroit que prévenir le Public en sa faveur. Il ne faut que connoître le Célèbre Mr. Schulting, pour savoir combien son témoignage est respectable & glorieux. Mr. Rucker en faveur de qui il est donné, le justifie aussi parfaitement par le goût exquis, le Jugement solide & le stile clair & pur, qui brillent dans ce Livre; En quoy il se montre

très

très digne Disciple de Mr. Schulting & du fameux Mr. Noodt. Si quelque chose pouvoit augmenter l'estime que l'on doit avoir pour Mr. Rucker, c'est sans doute la moderation, le ménagement & le respect qu'il fait paroître pour les Grands hommes, dont il se voit obligé de combattre les Explications & les Corrections. Tout ce que l'on pourroit desirer de plus sur cèt Ouvrage; C'est que l'Auteur, qui n'a parlé que d'une manière abrégée, voulut bien donner dans la suite des fragments plus étendus pour faciliter la connoissance de l'Ancienne Jurisprudence Romaine

Oeuvres de Molière, avec des Mémoires sur la vie de l'Auteur & des Reflexions Historiques & Critiques sur chaque Pièce. à Paris chez Pierre Gandouin 1732. 6. Vol. in 4.

Cette Edition est la plus belle qui se soit faite des Ouvrages de cet Excellent Auteur. Elle est enrichie d'Estampes convenables à chaque Sujet, du

Portrait de ce Grand Comédien , & de divers autres ornements ; Le tout définé & gravé par les meilleurs Maitres. Mais ce qui doit principalement faire rechercher l'Edition que nous annonçons ; Ce sont les Réflexions Historiques & critiques qui y sont insérées , lesquelles seront utiles & agréables aux Lecteurs.

Les Epitres Heroiques d'Ovide , traduites en Vers François, par M^{lle}. l'Heritier. A Paris chez Prault 1732. in 12. de 366. pages.

Les Ouvrages d'Ovide, étant aussi aimés qu'ils le sont, le Public verra sans doute avec plaisir une Nouvelle Traduction en Vers des Epitres de cét excellent Auteur. Il est extrêmement difficile de les rendre en nôtre Langue avec toutes leurs beautés , & c'est apparemment cette difficulté qui est cause que l'on voit peu de Traductions en Vers , qui soient entières. Dans l'Avertissement qui est à la tête , M^{lle}. l'Heritier s'énonce ainsi. „ J'ay aporté tant
„ d'a

33 d'aplication & de soins, à bien suivre
 33 le sens de mon Auteur, qu'on me
 33 flatte que j'ay réussi; Excepté que je
 33 l'ay un peu adouci dans les endroits
 33 où les bienséances auroient pû être blef-
 33 fées, je l'ai toujours suivi avec une
 33 grande exactitude. Ces Epitres sont
 traduites en différentes manières; On en
 trouvera en Vers suivis, en Quatrains &
 en Vers de diverses Mesures. Il y en a
 même un nombre en Prose, pour rendre
 la variété plus complete & satisfaire les
 gouts differens,

*Expositio Iuris Canonici per re-
 gulas naturali ordine digestas &c. c.a.d.
 Disposition du Droit Canonique par
 règles, redigées suivant l'Ordre naturel
 & suivant l'usage, tirées tant du Corps
 de Droit, que d'autres sources &c. Par
 Pierre Gibert Docteur Théologien &
 Canoniciste. A Genève, aux depens de
 Michel Bousquet & Comp. 1732.*

L'Auteur s'est proposé dans ce nou-
 I 2 vel

vel Ouvrage de corriger trois défauts qu'il a remarqué dans les Collections qui composent le Corps du Droit Canon. Le 1. de ces défauts est la confusion ou le peu d'ordre & d'arrangement dans la Compilation des Décisions, dont chaque Collection est composée; Défaut qui vient; ou de ce qu'en s'attachant plutôt à l'ordre Chronologique qu'à la nature des matières, On les a déplacées; ou parce qu'on a fait plusieurs Titres de ce dont - on n'en devoit faire qu'un & dispersé les matières d'une manière très embarrassante &c. Le 2. défaut est l'omission, qui consiste à omettre des termes qui caractériseroient mieux les Canons & autres Décisions; à ne pas remarquer les Loix abrogées, ou les doutes que l'on forme sur l'Autorité de quelques unes. Le 3. défaut est l'inutilité: Il consiste dans la répétition que l'on fait en plusieurs endroits d'une même Loi. &c.

*Jacobi Gothofredi, &c. Opera
Juridica minora, c'est - à - dire les Pe-
tits Ouvrages de Droit de Jaques Go-
desroi*

*defroy , Jurisconsulte , Professeur en
Droit à Geneve , &c. A Leyde chez
Jean Arnould Langerak 1732.*

L'Auteur de cèt Ouvrage s'est acquis une très grande reputation, par les Excellents Commentaires qu'il a donné sur le Droit, de même que par d'autres Productions. Ce Sçavant homme s'est distingué aussi dans les Charges qu'il a occupées. Il a été Sénateur & Consul de la Republique de Geneve, & Envoyé de Sa Nation en France, Allemagne, Piemont & Suisse. Ce Livre concerne principalement les Antiquités du Droit sous les Empereurs Payens & Chrétiens, ou les petits Livres, Oraisons & Traités les plus rares & les plus curieux, dans lesquels on trouvera plusieurs matières choisies, non seulement de Droit, mais sur l'Antiquité Greque & Romaine ; Ce qui peut donner de grands éclaircissements pour parvenir à la Connoissance du Droit Ancien. L'Importance de la plûpart des matières qui sont traitées dans le Livre que nous annonçons & l'habileté de son

Auteur

Auteur , font espérer que les Sçavants le recevront favorablement.

Nouvelles Découvertes Philosophiques & Pratiques sur la Culture des Jardins &c. Par R. Bradley , Membre de la Société Royale , avec Tailles douces. A Londres 1732. in 8. p. 684.

L'Auteur explique dans cet Ouvrage , le mouvement de la Sève des Plantes & leur Generation: Il donne des Découvertes qui n'ont point encore été publiées touchant la manière de cultiver avec Succès les forêts , les Parterres &c. On a aussi joint la Description d'un Instrument , par le Moyen duquel , on peut trouver en une heure de tems plus de plans de Jardins , que n'en contiennent tous les Livres , qui traitent de cette matière. On y trouve encore plusieurs autres beaux Secrets , tendans à perfectionner la Culture des Vergers , des Jardins - potagers , des Orangeries &c. Ce Livre est écrit en Anglois.

Essay

Essay sur la Peinture & sur la Poësie , relativement à l'Histoire Sacrée & profane &c. Par Charles La Motte Docteur en Théologie, Membre de la Société Royale & de celle des Antiquaires &c. A Londres chez Fr: Fayrman in 8. de 202. pages , en Anglois

Cet Ouvrage est divisé en trois Lettres. Nous donnerons quelques fragments de ce qu'elles contiennent , pour que l'on ait une Idée de ce Livre. L'Auteur blâme , dans un Tableau de la mort d'Abel , la machoire d'Ane avec laquelle Caïn est représenté tuant son frère ; Ce qui n'a pas de fondement dans l'Ecriture , ni dans la Tradition. St. Jérôme prétend que c'étoit une Epée , St. Irénée une faucille , Prudence un Râteau. Dans un autre Tableau du Sacrifice d'Abraham , Isaac est , dit-il , représenté trop jeune , & c'est avec un Couteau qu'il devoit être sacrifié & non pas avec un Sabre. Job doit être représenté

assis

assis sur la Cendre & non pas sur un fumier. Sur le Tableau de Suzanne, il y a une équivoque dans le mot de Vieillard ou Ancien, qui désignoit le nom d'une Charge ; ainsi que cela est encore d'usage en Orient. Une Ecurie n'est pas vrai semblablement le lieu dans lequel les Mages adorèrent le Sauveur : Ils ne doivent pas être représentés en Rois avec des Couronnes ; mais simplement en Philosophes , tels qu'ils étoient. C'est une faute de ne pas représenter Jésus Christ plongé dans l'eau, comme il le fut lors de son Batême, & non point arrosé. Dans un Tableau de la Cène, l'Agneau Pascal ne devoit pas être lardé ; puisque le lard étoit en abomination aux Juifs. Jésus-Christ & ses Apôtres ne devoient pas être assis à notre manière ; mais à celles des Orientaux. C'est une faute contre la vrai semblance de peindre J. Ch. assis dans une Chaire, disputant dans le Temple : Il doit être placé sur un Banc, parmi les autres Disciples des Docteurs. Rhaphaël, dans son Tableau du Miracle du Boiteux guéri par St. Pierre & St. Jean à la belle Porte du Temple, ne devoit pas peindre le Por-

Portique en Marbre , puis qu'il étoit d'airain: Il ne devoit pas non plus orner les Colonnes de figures , car on sçait que les Juifs les abhorroient. Dans le sujet de la Résurrection de Jésus Christ , la Garde paroît dans un profond Sommeil autour du Sépulcre. Ce qui est , dit-il , directement opposé au fait & contre le témoignage de l'Ecrivain Sacré , qui dit que ce sommeil des Soldats étoit une Invention des Prêtres Juifs , une Imposture qu'ils mirent dans la bouche des Soldats pour éluder & étouffer la Résurrection de Jésus Christ.

Il fait aussi diverses Remarques sur des Tableaux de l'Histoire Profane : En voicy quelques unes. C'est une erreur de mettre Hector à Cheval ; Il doit être représenté sur un Char. Ganimede ne doit pas paroître assis sur l'Aigle ; puis que suivant la Tradition fabuleuse, l'Aigle de Jupiter l'enleva par les Cheveux.

On trouve sur la fin du Livre un Appendice de 18. pages sur l'Obscénité des Ecrivains & des Peintres. Il est à remarquer que l'Auteur tombe lui même dans le défaut qu'il condamne, en par-

lant de ces obscenités , & en ne traitant pas son sujet avec la délicatesse convenable, pour ne pas choquer les Oreilles chastes. Semblable en cela à un Prédicateur qui traitant une pareille matière, à l'occasion de ces Paroles de St. Paul : *Que ces choses ne soient pas seulement nommées parmi Vous* , fit en Chaire une longue Enumeration des choses qu'il ne falloit pas nommer. Ces Matières délicates devroient toujours être maniées avec la retenue & la prudence , que l'on admire dans le Bel Ouvrage qu'un Sçavant Théologien a donné contre l'Impureté.

Les Sçavants Amateurs de la Botanique , apprendront sans doute avec plaisir , que cette belle Science est cultivée à Paris avec beaucoup plus de soins que par cy devant. Les Premiers Medecins du Roy , avoient l'Intendance du Jardin Royal des Plantes ; mais comme il a été un peu négligé sous Mr. de Chirac mort il y a une année S. M. a nommé Mr. le Comte de Maurepas Surintendant de ce Jardin & lui a ajoint Mr. Du Fay , Membre de la Societé Royale des sciences, avec 3. mille Livres d'appointements. Ces

Mrs. donnent toute leur attention à remettre ce Beau Jardin dans toute sa splendeur, & à le rendre des plus florissants. On y a construit une Serre chaude des plus vastes, des plus commodes & décorée magnifiquement. On travaille actuellement à replanter des Allées, & à faire de nouvelles distributions, suivant un Plan ingénieusement inventé, lequel est des plus réguliers. Les ordres ont été donnés aux Iles & Colonies d'Amérique, d'envoyer toutes les Plantes que l'on pourra découvrir: Un Medecin revenant de Macao, a laissé en entrepôt dans l'Ile de Bourbon, les Arbres de Thé, de Vernix, de Lichi &c, qui sont attendus incessamment à Paris, pour être mis & conservés dans la Nouvelle Serre. En sorte que dans peu d'années, ce Jardin de Plantes se trouvera l'un des plus beaux, des plus amples & des plus curieux de l'Europe. Mr. De Justieu Digne Successeur du Grand Tournefort pour les Démonstrations des Plantes, aura par ce riche renouvellement, de quoi faire valoir d'autant plus ses grands talents dans la Botanique pour l'avantage du Public.

Poësies diverses par Mr. Tane-
rot. A Paris rue St. Jaques chez
Jaques Colombat 1732. in 12. 300.
Pages.

Il a déjà paru plusieurs belles Pièces de cèt Auteur, qui ont été très goûtées. Nous ne doutons point que ce Recueil de toutes sortes de Poësies, ne fasse un extrême plaisir au Public. L'Épître de l'Auteur à ses Livres est un morceau travaillé, dont nous voudrions bien orner cèt Extrait; mais sa longueur nous engage à nous borner aux fragments suivans.

Célebres Monumens des plus Sçavantes plumes,
Chefs-d'Oeuvres de l'esprit, agréables Volumes,
Lumière qui luisés sur mes travaux divers;
Mes Livres, c'est à Vous, que j'adresse ces Vers.
Que le Ciel soit ferein, ou que l'orage gronde,
Libre au milieu de Vous, des embarras du monde,
Arbitre de mon Sort, je me fais seul la Loy,
Et de mon doux loisir, ne rends Compte qu'à moy.
Tranquille possesseur des seuls biens où j'aspire,
J'exerce alors sur Vous un légitime Empire;
Je forme en Souverain les plus Vastes projets,
Et sur ma Table épars je vois tous mes Sujets,
De leurs plus belles fleurs, les Muses me couronnent;
Rassemblez sur leurs pas, tous les Arts m'environent.
Dans un Champ si fécond, je n'ai qu'à moissonner;
Mes

Mes vœux toujours remplis, ne sçauroient se borner;
Et je puis sans sortir du lieu qui vous enferme,
Parcourir, quand je veux, & le Ciel & la Terre &c.

En l'année 1726. l'Abbé D. F. publia une Critique des Lettres de Mr. de Muralt sur les mœurs des François & des Anglois, sous ce titre. *Apologie du caractère des Anglois & des François, ou Observations sur le Livre intitulé, Lettres sur les Anglois & les François & sur les Voyages. Avec la défense de la sixième satire de Mr. Despréaux, & la justification du bel-esprit François.* Cèt abbé commence peu poliment son Livre par ces mots. *Des que les Lettres sur les Anglois & les François, & sur les Voyages parurent, je les lus avec une attention curieuse, & je fus bien aise de voir un Suisse penser.* C'étoit louer le judicieux Auteur de ces Lettres, qui est Suisse, d'une manière peu convenable, & faire en même tems insulte à toute la Nation. Pour venger les Suisses, un
d'en.

d'entr'eux aussi peu poli que cèt Abbé, & Amy de Mr. de Muralt, composa les vers suivans. On nous prie de les insérer icy, par-ce qu'on ne les a point encore vûs dans aucun Recueil; mais on avertit que l'on n'y a nullement en vuë tous les Auteurs François en général. On sçait distinguer en Suisse, tout comme ailleurs, le petit nombre des bons Ecrivains, de la foule immense des mauvais. Cette Epigramme ne regarde donc aucun autre François, que les Auteurs de la Classe de l'Abbé D. F. dont cette foule est composée.

E P I G R A M M E.

Petit Abbé, le Sçavoir-vivre,
N'est point chez vous en lieu natal;
Et vôtre Orgueil n'enfante un Livre,
Que pour lancer un trait brutal.
Vous pensiez donc, froid Satirique,
Qu'avant Muralt, tout Helvetique,
Ne pensoit point, ou pensoit mal?
Et vous pensiez comme un Cheval.

François quittez vos fiers caprices;
Connoissez mieux vos bons voisins.
Si vous pensiez, Esprits trop vains,
Autant, aussi bien que maints Suisses;
Au lieu de vos tas d'Ecrivains,
Pour la pluspart fades Narcisses,

La France auroit plus d'Esprits sains ;
Et qui pourvus en hommes Sages ,
Du bon-sens des treize Cantons ,
Ne produiroient que peu d'Ouvrages ;
Mais ces Ouvrages seroient bons.

Ceux qui aiment les Sciences , voyent avec plaisir , les progrès que l'on y fait tous les jours ; Et les personnes qui s'attachent à l'Histoire & à l'Antiquité , auront apparemment beaucoup de satisfaction d'apprendre , qu'il y a dans cette Ville de Neuchâtel , un homme de Lettres , qui a fait une découverte , que tous les Sçavans avoient crû impossible. Il a trouvé le vrai Alphabet Etrusque , & expliqué toutes les Inscriptions qui ont paru en cette Langue & en celle des Pelasges , l'une & l'autre encore plus inconnuës que l'Alphabet. L'on a déjà vû des Essais de ces explications dans la Biblioteque Italique. Il va donner dans le même Journal , l'Alphabet inconnu , & la suite de l'explication des Inscriptions , dont une partie a été gravée , a ce qu'il croit avant la Guerre de Troye.

Voicy un petit Ouvrage , que l'on croit de la même Muse , que celui adressé à Mr. le Comte de St. Aignan , page

76. de nôtre Mercure du mois de fevrier
dernier.

A Madame D O.

La Robe d'Iris eſt moins belle,
Que celle dont vos mains ſçavent tracer les
fleurs.
Les ombres, le deſſein, le beau choix des cou-
leurs,
Tout ſemble être forti du doux pinceau d'Apelle ;
Et l'adroite Divinité,
Qui d'Arachné jadis punit la vanité,
Ne ſçauroit faire un tel Ouvrage ;
A moins qu'avec docilité,
Elle ne vint vers vous faire un apprentiſſage.
Mais ſi dans l'art ingénieux,
De peindre avec l'aiguille & de tromper les
yeux,
Vous l'emportez ſur la Déeſſe,
Dont vous poſſédez la Sageſſe ;
Que vôtre cœur n'en ſoit point glorieux :
Flore, dont vous oſez imiter la parure
Triomphera de vous & de vôtre peinture.
Je ſçais que vous avez & ſon air & ſes traits ;
Et bien heureux eſt qui l'ignore.
Vous luy ferez plus reſſemblante encore,
Quand vous joindrez à ſes attraits,
L'habit, dont tous les ans le Printems la decore :
Mais le vôtre trop tard achevera declore.
Il vous faudra quinze mois de loisir,
Pour nous préparer ce plaſiſr ;
Au lieu que la ſubtile & diligente Flore,
ſçauroit broder le ſien dans une ſeule Aurore.

REFLE-

REFLEXIONS.

Lors que l'on manque du nécessaire, on se persuade que l'on pourroit s'en contenter. Hors du besoin, le Superflu cesse de l'être & devient nécessaire à son tour. Dans l'abondance, la cupidité s'enflame & croit toujours, à mesure que les richesses augmentent.

On se trompe si on croit que l'Avare & la prodigalité ne se trouvent jamais ensemble. Quand l'Orgueil est assez fort, on voit pousser la dépense jusqu'à l'excès & l'économie jusqu'à la lésine.

On est plus porté à venger une injure, qu'à reconnoître un bienfait, parce que la reconnoissance se fait à nos dépens, & la vengeance aux dépens d'autrui.

La Liberalité donne ; la Prodigalité perd.

La Liberalité est d'un bien plus haut prix, quand le bon goût, le discernement & l'équité en sont la règle.

En donnant promptement, on fait une double grace ; Lors que l'on diffère, le don devient une récompense d'avoir attendu.

Les jeunes gens disent ce qu'ils font ;
L les

les Viellards ce qu'ils ont fait , & les sots ce qu'ils ont envie de faire.

Le Sage parle peu de ce qu'il sçait , & jamais de ce qu'il ignore.

Les Avars ne sont que les Fermiers de leurs Heritiers. ; & la mort est une Juge sévère qui leur fait rendre Compte.

L'Interêt commence toutes les societez : L'interêt les détruit.

Le Public seul sçait donner , mais non pas vendre les louanges.

Les louanges reçoivent leur prix du mérite & de la sincérité de ceux qui les donnent.

On court avec empressement aux choses qui flattent les passions , comme si l'on ne devoit pas voir la fin de la journée ; Et l'on fait des projets comme si l'on devoit toujours vivre.

La Vie est une espèce de Sommeil ; dont la plupart ne se réveillent qu'à la mort.

Rien n'exhorte & ne contribue plus à faire bien mourir , que de n'avoir pas de plaisir dans la vie.

La Vie des hommes est comme une Lampe exposée à tous vents & toujours prête à s'éteindre.

IMITA.



IMITATION.

*De la 16. Ode du 2. Livre d'Horace,
sur la Tranquilité.*

Lors qu'une tempête soudaine,
De Thétis agite les flots,
L'Image d'une mort certaine,
S'offre aux timides Matelots :
Pour guide, ils n'ont plus les Etoiles,
La nuit étend ses sombres Voiles,
Le Pilote déconcerté,
Pendant les cruèles allarmes,
Demande, en repandant des larmes,
Le repos, la tranquillité.

Le Thrace dont le cœur respire,
Et le carnage & la fureur,
Dans les Combats pourtant soupire,
Après la paix & la douceur;
Les Mèdes, qu'un beau Carquois pare,
Font des Vœux pour un bien si rare;
Les Diamans, la Pourpre, l'Or,
Ne sçauroient les rendre tranquiles;
Tous leurs efforts sont inutiles,
Pour jouir d'un si cher Trésor.

Avec les Richesses d'Attale,
Nôtre Esprit est-il plus serein?
Les honneurs rendent-ils égale,
L'Ame de quelque Souverain?
Les Grands ont leurs soins pour escorte;
La Garde qui veille à leur Porte,

N'en deffendra point leurs Palais ;
Sous leurs Toits ils volent sans cesse ,
Et le Liéteur qui fend la presse ,
Ne les écartera jamais.

Content du modique héritage ,
Que lui transmirent ses Ayeux ,
Parmi les mortels , le seul Sage ,
Goûte un repos délicieux.
Sa Table n'est point magnifique ,
On sert sur sa Vaiselle Antique ,
Peu de mets sans trop d'appareil ;
Jamais l'Avarice sordide ,
La crainte au Visage livide ,
N'interrompirent son Sommeil.

Tel est l'ordre des Destinées ,
Que l'homme vive peu de tems ,
Ou que ses forces ruinées ,
Succombe sous le poids des ans.
Pourquoi des Trésors de la Perse ,
Ce Marchand par un long commerce ,
A-t-il enrichi nôtre Bord ?
Il trouva dans chaque Hemisphère ,
Des ressourcés à la misère ;
Mais en est-il contre la Mort ?

En vain en des Plages lointaines ,
Fuyons nous pour chasser l'ennui ;
De l'Est les bruyantes haleines ,
Ne vont pas si vite que lui ;
Il nous suit sur Mer & sur Terre ,
Il nous accompagne à la Guerre ,
Parmi les Escadrons nombreux ,
Sa Course paroît plus rapide ,
Que n'est celle du Cerf timide ,
Suivi du Chasseur vigoureux.

Qu'une

Qu'une secrète inquiétude,
 Ne trouble jamais nos plaisirs;
 Faisons nôtre première étude,
 De modérer tous nos desirs;
 Addoucissons par nôtre joye,
 Les maux dont nous sommes la proye,
 Il n'est point de bonheur parfait;
 Mon Esprit joyeux & facile,
 Sur l'avenir se tient tranquille,
 Et du présent est satisfait.

ODE SACRÉE

Imitée du Pseaume 142.

Désert affreux, funeste Asyle !
 Témoin secret de ma douleur ;
 Reçois de mon Esprit débile
 Les tristes restes de lueur.
 Rongé d'ennui, plein d'amertume,
 Le désespoir qui me consume,
 Va finir mes jours languissans.
 Funèbre dépôt de mes Larmes,
 C'en est fait, j'ay rendu les Armes
 Tous mes desirs sont impuissans.

Lieux écartés, Demeures sombres !
 Faut il qu'au midi de mes jours,
 L'horreur de vos épaisses Ombres,
 Vienne en précipiter le cours.
 Toy qui connois, ô Dieu propice !
 Jusqu'où se porte l'injustice,
 De mes cruels Persécuteurs,
 Sauve moi de leurs mains féroces,
 Ecarte les Complots atroces,

Dont

Dont ils ont ourdi mes malheurs.

Saisi d'une frayeur mortelle ,
Je touche a mes derniers abois.
C'est en vain qu'au secours j'appelle.
L'Univers est sourd à ma Voix.
O Souverain & Juste Juge ,
Chez qui je trouve mon refuge :
Au fort de mes adverlitez ,
Tu peux feul préferver ma vie ,
Des pièges que leur barbarie ,
Me prépare de tous côtes.

Qu'entens je ! Quel nouvel Oracle ,
Raffûre mes fens éperdus ?
Mes cris dans ton Saint Tabernacle ,
De ta Bonté font entendus.
Loin de mon cœur frivole crainte ,
Je fuis à couvert de l'atteinte ,
De leurs traits les plus dangereux.
Près de Toi , mon Dieu , ma Retraite ,
D'une quiétude parfaite ,
Je fens les attraits bienheureux.

Qu'ai je à t'offrir en récompense ,
De tes ineffables bienfaits ?
Efprit faint Divine influence ,
Vien favoriser mes fouhaits ,
Je veux entonner tes loüanges ,
Te célébrer avec les Anges ,
Et pouffer mes fons jufqu'aux Cieux.
Les Justes fuivant mon Exemple ,
S'uniront à moy dans Ton Temple ,
Pour chanter Ton Nom Glorieux.

Par Mr. D. T.

NOU-



NOUVELLES

CURIEUSES

ET

AMUSANTES.

Les Comédiens François ont représenté à Paris avec beaucoup de succès, *Gustave-Vaza* Roy de Suède, Tragédie nouvelle en 5. Actes. Cette Pièce est de Mr. Pirron, fort célèbre sur le Parnasse par plusieurs Ouvrages de sa Composition. Elle est remplie de beautés. Sa première représentation a été accompagnée d'applaudissemens extraordinaires. Tout concouroit à la Gloire de l'Auteur; L'Assemblée étoit dès plus nombreuses & les Acteurs animés par cet endroit, & par la confiance qu'ils avoient en la beauté de la Pièce, se surpassèrent dans leurs Rôles; Ensorte que les Spectateurs se retirèrent charmés du Spectacle. Nous donnerons dans la suite, quelques fragments de cette Tragédie.

La

La Corme & la jeune fille.

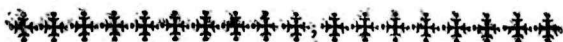
Fable.

Une Corme brillante & fraîche,
 D'une jeune fillette avoit charmé les yeux;
 Mais ce fruit qui sembloit un fruit délicieux,
 Au goût parût dur & revêche.
 Quoi, lui dit la fillette! un si beau Coloris,
 Cache une amertume effroyable;
 Et pour te trouver agréable,
 Il faut que par le tems, tes appas soient flétris!
 Que ton injustice est extrême!
 Lui répondit la Corme, eh! n'est tu pas de même,
 Par l'effet seul de ton humeur?
 Te voila jeune, fraîche, belle,
 Ton Amant est tendre & fidelle,
 Et loin d'avoir cette douceur,
 Qu'annonce de tes traits la grace naturelle,
 Tu n'as qu'amertume & qu'aigreur:
 Crois moi, n'attens pas que les rides,
 Amortissent ton âpreté,
 Les injures du tems ne sont que trop rapides,
 C'est un cruel moyen de perdre sa fierté.

CHANSON.

Le Printems, par son retour,
 A nos champs rend leur parure;
 Tout change en ce beau séjour,
 Belle Iris, change à ton tour,
 Avec toute la Nature;
 Un jeune cœur sans Amour,
 Est un Printems sans Verdure.

REMER-



R E M E R C I M E N T

A M A D A M E D...

Quand à Marot Dame bonne & gentille,
 Par bons repas donnoit allegement,
 Pour elle alors Marot de sa Mandille,
 Tiroit en Vers gentil Remerciment,
 Vers dont un pied valoit une pistole,
 Vers, comme on dit, faits tous au petit point;
 Moi qui ne fus jamais à son école,
 Ne puis donner Vers marquez à son coin;
 Car pour tel cas faudroit avoir sa plume;
 Et tel qui veut sans elle l'imiter,
 S'agite en vain, puis se fâche et s'enrhume;
 Mal dangereux. Ce fut pour l'éviter,
 Que m'enhardis à faire un coup de tête.
 Voulant avoir pour vous gentil propos,
 Droit à Marot j'offris humble Requête,
 Qui seul en fit digne de votre los.
 Affectant donc air de condoléance,
 Pour que sa plume il daignât me prêter,
 Je lui tirai très-bas ma révérence,
 Mais d'un seul mot il scût bien m'arrêter;
 Sçachez qu'un jour la Parque meurtrière,
 Lors qu'à rimer je prenois mes ébats,
 Lorgnant son coup pour m'étendre en la biere,
 Du même coup mit ma plume en éclats.
 Or avec moi périt beau badinage,
 Bien que depuis on ait vû maints Marmots,
 A qui mieux mieux, affecter mon langage,
 En excroquant quelqu'un de mes vieux mots.
 Très bien le sçais mais souffre qu'on s'explique.
 Sire Marot: si mon dit te déplaît,

M

Toû-

Toujours pourras au bas de ma suppliqué ;
Mette un Neant, dissiper mes projets.
Si donc ne puis avoir ta plume ancienne,
Encore est-il remede à ce malheur ;
Ne peux-tu pas du moins tailler la mienne ;
Je sçaurai bien m'en faire ensuite honneur.
Ah ! pour si peu ne te veux éconduire,
Me dit Marot, d'un visage ferein ,
Ainsi soit fait, si beaux Vers veux déduire.
Il me la taille & me la met en main.
S'il m'eût offert les ducats de sa bourse,
Je n'aurois pas trouvé mon sort si beau ,
Tant bien croyois qu'alloient couler de source,
Ode, Sonnet, Madrigal, ou Rondeau.
Mais par malheur la plume étoit trop fine.
J'écris du dos, par devant, de travers,
Tout m'étoit un ; dont fis piteuse mine,
Jamais ne pus mettre ensemble deux Vers.
Sur quoi Marot me voyant si mal faire,
Dit les gros mots, se mit en grand esmoy :
Quitte, dit-il, ces armes, pauvre hère,
Si tu ne peux t'en servir comme moi ;
A tes amis fais compliment en Prose,
Sans faire Vers tu peux parler raison :
Car sur les tiens je crains fort qu'on ne glose,
Crois-moi, l'avis est pour toi de saison.
Je conviendrai que j'aurois dû m'y rendre,
Et qu'en tel cas m'eût été plus prudent,
Si sans rimer vous eusse fait entendre,
Comment m'avint tant piteux accident ;
Mais peu m'en chaut qu'on dise avec justice,
Que ne suis pas bon Versificateur ;
Pour vous, croyez si m'êtes plus propice,
Que mon esprit est duppe de mon cœur.

E N V O Y.

Si vous mesurez ces miens Carmes,
Avec l'Equerre d'Appollon,
Iceux seront sans valuë & sans charmes,
Et n'y trouverez rien de bon.
Mais prenez une autre balance,
Vous en connoîtrez la valeur,
Pour Mere ils ont tendre reconnoissance,
Et leur Papa s'appelle Cœur.

Lettre écrite aux Editeurs

Je suis Messieurs, un pauvre Gou-
teux tout perclus, & un lecteur de vôtre
Mercure. Cy devant j'aimois peu les
Livres; mais mon infirmité m'a contraint
d'en faire mes amis dans ma solitude en-
nuyeuse; car pour comble de maux, je
demeure à la Campagne. J'ai trouvé
dans le vôtre une nouvelle espece d'Enig-
mes, dont je n'avois jamais eû connois-
sance; ce sont les Logogripes. Cet
ouvrage badin m'a plu par sa nouveauté;
quoy qu'il soit peut être ancien
puis qu'il porte un nom grec; mais il
est tout neuf pour moy. Je me suis amusé
dans mon lit de misère à déchiffrer ceux
que vous nous avez donnés; & voicy
la solution des deux derniers.

M 2

Sous

Sous les plis tortueux d'une triste *Lamproye*,
 Le premier Labyrinthe est assez mal caché ;
 Et l'Auteur, par la rime à tout coup empêché,
 Ne chante pas mieux que son Oye.
 Le second, moins tortu dans son obscurité,
 D'un voile plus léger couvre la vérité,
 D'abord sous les dehors d'un profane mélange,
 Les yeux sont étonnés de rencontrer un *ange* ;
 Mais qui changeant bientôt de ton ,
 Montre le Pere d'un *Anon* ,
 Puis *l'an.* dont se compose *l'âge* ;
 Lequel amène enfin l'Anagramme à la *nage*.

Ce dernier m'a parù plus ingénieux
 que les précédens , & m'a fait naître
 quelques idées , sur la manière de rendre
 ces sortes d'ouvrages plus passables. On
 m'a bien dit , & je le crois , que les gens
 de bon gout traitent les Logogripes
 de fadaïses & de puérilités à laisser aux
 seuls Esoliers. On ajoute même que les
 Enigmes ne valent gueres mieux pour
 la plus part , qu'elles sont du goût des
 Orientaux , qu'il faut les abandonner à
 l'Asie , ou les laisser au Siecle d'Esopé ,
 qui se plaisoit à ces pointilleries. Je ne
 suis pas tout à fait de l'avis de ces Mes-
 sieurs. Je conviens qu'un Auteur de Lo-
 gogripes auroit grand tort d'aspirer
 aux honneurs du Parnasse ; mais je soutiens
 que ce badinage peut plaire, lors qu'il
 est

est ingénieux & que les vers en sont passables. Il peut du moins servir à delennuyer les pauvres perclus tels que moy , et à les delasser d'une lecture plus serieuse ; lors que les douleurs leur permettent de s'amuser. C'est une occupation pour eux , qui convient à des gens condamnés à n'être jamais debout. Ce travail mêt leur Esprit à la tourture , comme la goutte y tient leur Corps ; ainsi les choses devenant égales dans leur être , la partie animale n'a plus à se plaindre de l'autre.

Je vous prie donc Messieurs tant en mon nom , qu'en celuy de tous mes tristes confreres , de continuer à nous donner des Enigmes , ou des Logogriphe & de ne vous pas laisser rebuter par les medisances des gens de haut esprit , contre ces petits badinages. Quatre ou cinq pages à la fin de vôtre Livre ne seront pas beaucoup de papier perdu. D'ailleurs vous avez promis par vôtre feuille d'Avis , de satisfaire autant qu'il vous seroit possible , tous les différens gouts de vos Lecteurs. Or vous sçavez que le nombre des Gouteux est fort grand en Suisse , & sur tout dans vôtre País.

Ce n'est pas tout Messieurs ; non
seu

seulement on doit faire grace aux Logogriphes en faveur des pauvres Gouteux, par compassion pour leur triste vie, mais de plus on doit convenir, qu'il peut s'en trouver de si bons, qu'ils seront du gout de tout le monde, & même de celui des plus délicats. C'est ce que je vais vous prouver.

Chacun convient que bien que l'Enigme en général ait peu de mérite, il y en a pourtant de si jolies, qu'elles sont dignes d'être mises en vers par les Poètes les plus fameux. Telle est, par exemple, celle cy de Despréaux sur la Puce.

Du repos des humains dangereuse ennemie
J'ai rendu mille Amans envieux de mon sort.
Je me repais de sang; & je trouve ma vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

Ce qui fait la beauté de cette Enigme, c'est qu'on y trouve en quatre vers des idées si extraordinaires & si élevées, que l'esprit ne songe point à les appliquer à ce vil insecte, auquel elles conviennent pourtant avec tant de justesse, qu'elles en font un portrait accompli. On peut conclure de cet Exemple, que l'Enigme en général doit être le portrait juste, ingénieux & surprenant de quelque objet, au quel on

ne songe pas d'abord à l'appliquer ; en sorte qu'il y ait quelque difficulté à deviner le mot. Il est bon aussi que ce portrait soit court.

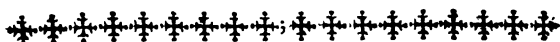
Ce qui mêt le Logogriphe au dessous de l'Enigme, c'est que cette dernière badine, ou doit badiner avec grace sur la chose considérée en elle même, ou dans ses rapports avec d'autres objets ; au lieu que le Logogriphe joue püerilement sur le mot & non sur la chose ; il s'arrête à l'écriture , & à l'ortographe ; en un mot. il a pour objet principal les lettres du Nom à deviner. Ce qui se reduisant toujours à plusieurs jeux de mots , ne peut naturellement rien produire de bon. Outre cela les chiffres que l'on employe ordinairement , pour tirer d'autres mots du mot principal , causent un tel embarras dans le sens & un si grand désordre dans les vers , qu'il ne peut resulter qu'un vilain squelette de tout leur assemblage. J'ai songé aux moyens de remedier à ces inconveniens , ou plutôt à ces défauts ; afin de rendre , s'il se peut le Logogriphe aussi bon que l'Enigme ; voicy ce que j'ai trouvé , avec le secours d'un ami.

Il faudroit que le Logogriphe renfermât premièrement l'Enigme de la chose dont on a choisi le nom pour le mot à deviner. Ensuite il faudroit tirer de ce nom celuy de quelque autre chose, le plus ingénieusement qu'il se pourroit ; sans se servir de chiffres, que tres rarement, & seulement lors qu'il n'y auroit pas moyen de s'en passer ; car ce seroit toujours un défaut. Le second mot étant tiré, on donneroit de même l'Enigme de la chose qu'il désigne, & ainsi de suite ; mais il faudroit tacher de lier tous les nouveaux mots par les rapports, ou même par les oppositions de leurs objets ; ce qui introduiroit une seconde espece de jeu. Enfin en retranchant les chiffres, on aura encore l'avantage de pouvoir faire de véritables Vers, & de donner à leur tout la forme & le gout de quelque espece de petit Poëme que l'on voudra. Il est aisé de voir qu'en observant ces regles on pourra faire de bons Logogriphe, tout comme on a pû faire de très bonnes Enigmes. Le Logogriphe ne seroit qu'une suite de ces dernières ; si celles cy sont bonnes, il sera nécessairement bon ; & même il aura de plus
l'avan-

l'avantage , que peuvent donner les rapports des divers objets , dont le mot principal comprend les noms.

Mon ami qui est un peu Rimeur de son métier , a composé sur les regles que je viens d'indiquer , l'Enigme ou Logogriphes inclus dans cette lettre. Vous l'inserez le mois prochain si vous le trouvez bon. Je crois que vous pouvez risquer cet essai ; s'il reussit vous y trouverez vôtre avantage ; car l'Auteur me paroît fort échaufé à ce travail badin , & rime tant qu'il veut. Je voulois qu'il intitulât son ouvrage , *Diverses Enigmes liées par leurs Logogriphes* ; mais il a trouvé ce Titre trop long ; & pour donner meilleur air à sa piece il l'a intitulée , *Ode Enigmatique* ; par ce qu'elle est , dit-il , en Stances régulières. Comme je sçais que les Poètes sont fort têtus , je ne me suis point opposé à sa volonté : Je suis &c.

P. S. Si vous imprimez cette pièce , je vous prie d'y joindre aussi ma lettre ; par ce que j'y rends raison de l'Ouvrage ; Et de plus je suis bien aise que la Confrerie des Gou-
teux apprenne , qu'un de ses membres s'intéresse aux menus plaisirs de tout leur
Corps estropié.



O D E Enigmatique.

Fille de la douleur, compagne de la plainte,
 J'aoucis toute-fois les plus tristes ennuis.
 Mais souvent moins sincère, & naissant de la
 feinte,

Ce n'est que pour tromper que je fors d'où je suis.

Quelque fois le Courroux, le Depit, & la Rage,
 Me forcent à tomber de mon double manoir.

Mais je ne fais alors qu'irriter d'avantage,
 Ces transports, dont ma chute exprime le pou-
 voir.

Un insecte volant, une vaine fumée,
 De mon brillant séjour peuvent bien m'arracher;
 Mais quand par l'un des deux je me trouve
 formée,

Je n'ai rien de moral & qui puisse toucher.

Equivoque & semblable à la fausse monoye,
 J'ai séduit, désolé, trahi plus d'un Amant.
 Ainsi que de douleur je puis naître de joye;
 Mais plus sincère alors, je trompe rarement.

Je ne fors jamais seule, & suis souvent suivie,
 D'un son désagréable, & de mes tristes Sœurs.
 Je nais le plus souvent quand on sort de la Vie,
 Et c'est sur tout alors que je fers aux Trompeurs

Cinq portraits qu'à regret on apprend à connoi-
 tre,

Présentent mon image aux manoirs d'ou je fors,
 Mais si leur chef les quitte, & vient à disparaître,
 On n'y reconnoit plus ni mon nom ni mon corps.

Son départ me rendant redoutable & mortelle,
 M'enleve ma tristesse & mon humanité.

J'étois

J'étois compâtissante , & je deviens cruelle ;
Et ma douceur enfin se change en dureté.

Si mon nom perd le cœur que l'on voit en son
centre ,
Je souffre, ou peu s'en faut, le même changement.
Lors malheur au mortel , qui me voit dans son
ventre ;

Il ne m'y verra plus , hélas ! dans un moment.

De ces deux changemens telle est la ressemblance,
Que ce qu'ils font servant aux tragiques horreurs,
Et causant le trépas , fait naître en abondance.
Ces globes serpentans , que j'appelle mes Sœurs.

Quoy mon nom a-il donc les Vertus de Protée ?
J'en vois sortir encore un Prodige nouveau.
Avec le cœur perdu , j'en vois la Tête ôtée.
Et j'apperçois pourtant un plus noble tableau.

Mon nom, tu ne dis point si cette prisonniere,
A quitté ce cachot si cher à ses delirs ;
Ou si tous les matins en ouvrant sa paupiere,
Elle peut l'employer encore a ses plaisirs.

Tu ne dis pas non plus si ces formes terribles ,
Qu'aux regards du Lecteur tu viens de revêtir ,
Du cachot l'on conduit en des lieux plus paisibles
Ou si son seul Arrest l'obligea d'en sortir.

Mais tu reprens encore une nouvelle face.
Quoy, ton cœur à ta croupe est allé se ranger ?
Ton corps est séparé par son ancien espace.
En combien de façons te peux-tu donc changer ?

Dans ce nouvel état que tu m'es peu semblable !
Tu suis ta seule fougue ; & moy la charité.
Je brille sous les yeux ; tu gémis dans le sable.
Et tu n'as rien du tout de mon humanité.

Je suis foible & stérile ; & toi forte & féconde ;
A peine je pourrois comprendre un moucheron .

Et sous les plis flotans de ton écharpe ronde,
Le plus gros Elephant ne seroit qu'un ciron.

C'en est fait je me perds dans ta vaste étendue ;
Avec mes tristes Sœurs je viens m'y rassembler.
Mais tandis qu'en ton sein je me vois confonduë,
Fais nous connoître enfin ; c'est à toy de parler.

He bien, je t'obéis. Mortels que l'on m'écoute.
Plus basse que vos pieds, j'ai pourtant ma hauteur.
Souvent je semble atteindre à la Celeste voute.
Et je trompe vos yeux par mon air imposteur.

Celuy qui possédé du tirannique vice,
Ose légèrement, s'abandonner à moy,
Très souvent dans mes bras rencôtre son supplice;
Ou s'il peut échaper, ce n'est pas sans effroy.

Lecteur, si ma morale est encor trop obscure,
Tu pourras de mon Nom resserer les deux parts;
De son grand Capitaine exiler la figure ;
Et sur le reste enfin promener tes regards.

Alors (quoy que traitresse, icy l'on peut me croire)
Tu connoîtras mon Nom par ma forte liqueur.
Tu tiens son mauvais gout, & tu n'as plus
qu'à boire ;

Tu me reconnoîtras bien - tôt à ma faveur.

Ou bien, reprends ce cœur qu'à ma suite je
traîne,

Et te montrant pour luy plus doux & plus Civil,
Accorde luy le rang de ce grand Capitaine,
Dont je viens à l'instant de t'ordonner l'exil.

Sois attentif ; tu vois un outil de la guerre,
Qui vient souvent me battre, & troubler mon repos
Mais dont - on ne fais point d'usage sur la terre,
Si non quand - il - est las de taillader mon doz.

Cet instrument surtout, est utile à la France.

Il fait peur aux coquins, il empêche le mal ;
 Et c'est presque toujours un gibier de potence,
 Qui travaille sur moy de cet outil fatal.

LOGOGRIPE.

Des Bourgeois, des Marchands, de tous les
 Géographes,
 Des Princes & des Rois, mon Nom est fort connu ;
 J'ay souvent occupé les Historiographes:
 En gros, c'en est assez, je descens au menu.
 Mon Composé parfait est bâti de sept lettres,
 Les quatre de la fin forment un certain mot,
 Dont la substance tient des volatiles Etres.
 Les autres aisément te rapellent un Sot.
 3. 2. 6. 7. & 1. laissant 5. avec quatre,
 Qu'à rien ne me deffaut mes Vers gagnent le prix.
 Mais 5. 3. 6 & 7. Dieux ! Qu'il faut en rabattre,
 Tout homme de bon goût rejette mes Ecrits.
 4. 5. 1. 2. 6. Sa Vertu non commune,
 Cherchoit à corriger l'impureté des mœurs,
 Pris d'as un autre sés, l'on me voit blôde ou brune,
 Et propre quelque-fois à captiver les cœurs.
 7. 4. 2. 1. est, un compte de dépense,
 4. après 3. & 2. je sers au Laboureur,
 On pourroit m'appeller, l'instrument d'abondance,
 Et ma perte seroit, un assez grand malheur.
 4. 2. 6. 1. 7. De quel endroit je vienne,
 Je rencontre toujours nombre de Partisans:
 Il est peu de Lecteurs, lesquels je n'entretienne,
 Même sans en vouloir excepter les Manans.
 6: & 2. 1. & 7 je chatouille l'oreille,
 Sans moi l'on n'entendroit, ni Concert ni chanson;
 Qui plus est ce n'est pas, une grande merveille,
 De me voir en faveur, près d'un jeune tendron.

3. 7. 6. 5. & 1. est un Nom bien Auguste ,
 Dont Rome vit jadis reverer le pouvoir :
 Sous son Empire heureux , triomphant , doux
 & juste ,
 La solide Vertu régnoit dans le devoir.
 Cinq & 6. retranchés , reste un terme déscrimé ,
 Dans les cinq autres parts sûrement renfermé ,
 Trois & 2. joints à 6. j'aide à polir la rime ;
 C'est dans moi que 6. 2. 1. & 7. a germé.
 Rassemble mon total , je suis considérable ,
 En richesse , en sujers , en Puissance , en grandeur.
 Voilà bien des endroits par où je suis prenable ,
 Je te fais mes adieux ; Exerce toy Lecteur.





TABLE.

Nouvelles Historiques & Pol. Allemagne	3
Pologne	12
Russie	19
Suède, Dannemarck	20
France	21
Grande Brétagne	31
Pais - bas	35
Espagne	37
Italie	41
Turquie	46
Suisse	48
Nouvelles Litteraires	59
jardin Royal des Plantes à Paris embelli & augmenté	74
Epigramme, contre l'Abbé D. F.	78
Découverte d'un Sçavant de Neûschatel sur la Langue Etrusque &c	79
Vers à Mad. D. O.	80
Réflexions	81
Ode imitée d'Horace	83
Ode Sacrée imitée du Pseaume 142.	85
Nouvelles curieuses & amusantes. Gustave Vasa	87
Tragedie	88
La Corne & la jeune Fille, Fable	88
Chançon	88
Rémerciment en Vers Marotiques	89
Lettre Critique sur les Logogriphe & Explication de ceux de Fevrier	91
Ode Enigmatique	98
Logogriphe	101

F I N.